

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But -Une Foi
REGION DE DIOURBEL
DEPARTEMENT DE BAMBEY
ARRONDISSEMENT DE LAMBAYE

COMMUNAUTE RURALE DE GAWANE

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

2012-2017

Octobre 2011

Version Finale



Cabinet EMAP. Sarl « Etudes et Management de Projets ».
J -65 Scat Urbain Hann Maristes. BP: 22474 Dk Ponty. Email : emap@orange.sn
Téléphone (221) 33 832.64.70 - Fax : (221) 33 832.67.88.

Sommaire

Introduction générale.....	7
1 Objectif de la mission.....	7
2 Approche méthodologique	8
2.1 Etape 1 : La collecte des données secondaires : le pré diagnostic.....	8
2.2 Etape 2 : Le pré zonage	9
2.3 Etape 3 : L’atelier de sensibilisation.....	9
2.4 Etape 4 : La formation en diagnostic participatif	9
2.5 Etape 5 : Mise en œuvre du diagnostic participatif	10
2.6 Etape 6 : La restitution validation du diagnostic participatif.....	12
3 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	13
3.1 LE MILIEU PHYSIQUE.....	14
3.1.1 Le climat et la pluviométrie.....	14
3.1.2 Les ressources en eau	15
3.1.3 Le relief et les sols.....	15
3.1.4 Les ressources végétales.....	16
3.1.5 La faune.....	17
3.2 Le milieu humain	18
3.2.1 Taille et répartition spatiale de la population	18
3.2.2 Structures et Composition de la population	19
3.3 Mouvements de la population.....	20
3.4 Zonage de la communauté rurale.....	21
4. Analyse des secteurs par axes stratégiques du DSRP	23
4.1 Création de richesse et croissance pro pauvre.....	23
4.1.1 Agriculture	23
4.1.2 Elevage	24
4.2 Promotion de l’emploi non agricole.....	27
4.3 Artisanat	27
4.4 Commerce	27
4.5 Tourisme.....	27
4.6 Technologie de l’information et de la communication	27
4.7 Sport jeunesse et loisirs	28
4.8 Culture	28
4.9 Transport et mobilité	29
4.10 Energie	29
4.11 Micro finance et développement communautaire	30
4.12 Equité des genres.....	30

4.13 Le secteur privé (PME/PMI)	31
4.14 Dialogue social	31
4.15 Implication des immigrés	31
5. Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de bases	32
5.1 Education et formation	32
5.1.1 Education formelle	32
5.1.2 Education non formelle	36
5.2 Santé	37
5.3 Eau potable et assainissement	39
5.4 Assainissement	41
5.5 Ressources naturelles et environnement	42
5.5.1 Ressources végétales	42
5.5.2 Ressources fauniques	43
5.5.3 Ressources en eau.....	43
5.6 Habitat et cadre de vie	43
5.7 Protection sociale et suivi des groupes vulnérables	44
5.8 BONNE GOUVERNANCE ET COOPERATION DECENTRALISEE	44
5.8.1 Bonne gouvernance économique	44
Source : conseil rural de Gawane, 2011	45
5.8.1.1 Développement local et décentralisé.....	46
5.8.1.2 Le conseil rural.....	47
5.8.1.3 Les services étatiques	49
5.8.1.4 Partenariat et coopération de la CR.....	50
6. AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA CR DE GAWANE.....	61
6.1 Priorisation par secteur.....	61
6.2 Options de développement	61
L'hydraulique.....	62
6.3 Axes de développement	71
7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE.....	77
7.1 Les moyens de mise en œuvre.....	77
7.2 Les instruments de mise en œuvre	78
7.3 Les structures et institutions impliquées	78
7.3.1 Le Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes (CLCOP).....	78
7.3.2 Le Cadre Communautaire de concertation (CCC)	78
7.4 L'horizon temporel du Plan.....	79
7.5 Le mécanisme de suivi-évaluation	79
8. CONCLUSION	80

Liste des tableaux

Tableau 1 : Espèces végétales et tendances	17
Tableau 2 : Zonage de la communauté rurale de Gawane	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3: productions agricoles en 2010	24
Tableau 4: Maladies du bétail recensées	25
Tableau 5: Matériel d'allègement des travaux ménagers	30
Tableau 6: Situation de la garderie de Gawane.....	33
Tableau 7 : Evolution des cours dans les écoles entre 2008 et 2010	34
Tableau 8 : Situation des enseignants.....	35
Tableau 9 : situation des tables bancs dans les écoles.....	35
Tableau 10 : situation du CEM en 2010	36
Tableau 11 : Tableau diagnostic santé	39
Tableau 12 : synthèse diagnostic accès à l'eau	41
Tableau 13 : Situation des espèces végétales	42
Tableau 14 : Synthèse du Diagnostic Participatif CR de Gawane	51
Tableau 15 : ordre de priorisation	61
Tableau 16 : Plan d'investissement	72

Liste des figures

Figure 1: Répartition de la population selon le sexe	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2: Composition ethnique	19
Figure 3: Répartition du Cheptel.....	25
Figure 4: Evolution des effectifs dans l'élémentaire de 2008 à 2010	34
Figure 5: Répartition ethnique des conseillers.....	47
Figure 6: Répartition des investissements par secteur	77

Cartes

Carte 1: Zonage de la CR de Gawane	22
Carte 2: Localisation des établissements scolaire dans la CR de Gawane	32
Carte 3: Localisation des infrastructures de santé dans la CR de Gawane	37
Carte 4: Localisation des infrastructures hydrauliques dans la CR de Gawane	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	: Agence de Caisse d'Epargne et de crédit
ADSL	: Asymmetric Digital Subscriber Line
AEMV	: Alimentation en Eau Multi villages
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ANCAR	: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD	: Agence Régionale de Développement
ASc	: Agent de Santé communautaire
ASC	: Association Sportive et Culturelle
ASCOM	: Assistant Communautaire
ASER	: Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale
ASPRODEB	: Association des Producteurs pour le Développement à la Base
ASUFOR	: Association des Usagers des Forage
CADL	: Centre d'Appui au Développement Local
CCF	: Christian Children Fund
CCC	: Cadre Communautaire de Concertation
CDEPS	: Conseil Départemental pour l'Education Populaire et Sportive
CEM	: Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	: Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CLCA	: Caisse Locale de Crédit Agricole
CLCOP	: Cadre Local de concertation d'Organisation de Producteur
CLJ	: Conseil Local de la Jeunesse
CMS	: Crédit Mutuelle du Sénégal
CNCAS	: Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CODEC	: Collectif des Directeurs d'Ecole
CPN	: Consultation Pré-natale
CR	: Communauté Rurale
CREPA	: Centre de Ressources Educationnelles et Polyvalents pour Adultes
CVD	: Centre Villageois de Développement
DADL	: Direction d'Appui au Développement Local
DIRFEL	: Directoire des Femmes en Elevage
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EMAP	: Etude et Management de Projet
EQT2	: Enseignement de Qualité pour Tous 2 ^{ème} phase
FM	: Fréquence Moyenne
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	: Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPF	: Groupement de Promotion Féminine
IDEN	: Inspection Départementale de l'Education Nationale
IMF	: Institutions de Micro Finance
IST	: Infections sexuellement Transmissibles
ODCAV	: Organisation Départementale de Coordination des Activités de Vacance
LOASP	: Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale
MDE	: Maison des éleveurs
MARP	: Méthode Active de Recherche et de planification Participative
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MPE	: Micro et Petite Entreprise

OCB	:	Organisation Communautaire de Base
ODCAV	:	Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAI	:	Plan Annuel d'Investissement
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PC	:	Plan de Communication
PCR	:	Président de Conseil Rural
PEPAM	:	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PLD	:	Plan Local Développement
PNDL	:	Programme National de Développement Local
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRC	:	Plan de renforcement de Capacités
PRDI	:	Plan Régional de Développement Intégré
PV	:	Procès-Verbal
RDV	:	Radio Dunya Vision
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNA	:	Régénération Naturelle Assistée
RTS	:	Radio Télévision Sénégalaise
SENELEC	:	Société Sénégalaise de l'Electricité
SONATEL	:	Société Nationale de Télécommunication
SRSD	:	Service Régional des Statistiques et de la Démographie
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
USA	:	United States of America
VE	:	Volontaire de l'Education

Introduction générale

La planification locale a toujours accompagné les efforts de l'ensemble des acteurs du développement à la base. L'Etat, les collectivités locales, les ONG, etc. ont fait de la planification locale un outil aujourd'hui incontournable en matière de développement local. En effet, il est heureux de constater que la quasi-totalité des actions de développement au niveau local figurent en bonne place dans un document de planification.

Les collectivités locales (région, commune, communauté rurale) ont pour mission générale la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions du développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique. Leurs missions spécifiques procèdent des compétences transférées par l'Etat aux collectivités locales et comprennent 9 domaines : les domaines de l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; la santé, la population et l'action sociale ; la jeunesse, le sport et les loisirs ; la culture ; l'éducation et la planification.

Ainsi, la réforme de 1996, traduit une volonté du gouvernement sénégalais de conférer aux collectivités locales décentralisées une pleine capacité d'action et de décision. L'esprit des textes de loi régissant le transfert de compétences aux collectivités locales dispose que la communauté rurale, la commune et la région élaborent leurs plans de développement avec le concours de l'Etat.

C'est dans ce cadre que le Programme National de Développement Local (PNDL), instrument de mise en œuvre de la stratégie de développement local et exécuté au niveau régional par les Agences régionales de développement (ARD), appui les Collectivités Locales. Cet appui est essentiellement sous forme budgétaire. Ainsi, la communauté rurale de Gawane a bénéficié de cet appui pour l'élaboration de son plan local de développement (PLD).

Le PLD est un outil de planification qui vise à doter la communauté rurale d'instruments nécessaires pour une meilleure maîtrise de son environnement socio-économique et institutionnel. Il constitue un cadre de référence et a comme rôle essentiel, l'identification des contraintes et des opportunités relatives au développement de la communauté rurale, la formulation des actions à mener, leur degré de priorité et leur localisation dans l'espace communautaire. De nature plutôt technique et guidés par un souci d'opérationnalité, les PLD s'inscrivent dans le cadre global de la lutte contre la pauvreté mise en œuvre par le gouvernement du Sénégal.

1 Objectif de la mission

L'objectif de la mission est d'aider la communauté rurale de Gawane à actualiser son PLD de 2005, arrivé à échéance. A cet effet, il s'agit d'élaborer, de manière participative, un diagnostic de la localité, d'identifier les potentialités, de répertorier de façon systématique toutes les organisations, d'analyser les difficultés et contraintes qui font obstacle à son développement, de faire ressortir les opportunités, de dégager des orientations majeures de développement, de proposer des projets de développement et de procéder à la priorisation des activités.

De manière spécifique, cela consiste à :

- faire un état des lieux en se référant aux documents existants, notamment au niveau de l'ARD, des CADL et du Service Régional de la Planification ;
- mettre en œuvre tout le processus de planification participative (ateliers de diagnostic et de planification) au niveau de l'ensemble des sous zones homogènes identifiées dans la communauté rurale ;
- conduire l'ensemble du processus de réactualisation en respectant la démarche et les étapes, notamment l'articulation avec les différents plans sectoriels y compris les PAOS disponibles ;
- élaborer pour le compte du conseil rural un plan de renforcement des capacités et un plan de communication ;
- appuyer le conseil rural ainsi que le cadre de concertation existant dans le processus de validation du PLD assorti du plan de renforcement de capacités, du plan de communication et du PAI de l'année 2012. Le PLD finalisé, qui devra couvrir une période de 6 ans, sera soumis à l'approbation de l'autorité administrative, en l'occurrence, le Sous-préfet ;
- appuyer le conseil rural et le cadre de concertation existant, suivant une démarche participative, dans le choix des microprojets prioritaires extraits du PLD qui constitueront le PAI de l'année 2012.

2 Approche méthodologique

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette étude est une combinaison entre la collecte de données secondaires, les études de diagnostic et de synthèse, et les opérations de restitution / validation faites avec les populations à la base et les autorités locales, notamment le conseil rural.

Les différentes étapes suivies ont été les suivantes :

2.1 Etape 1 : La collecte des données secondaires : le pré diagnostic

L'élaboration du pré diagnostic s'est appuyée sur la collecte documentaire et cartographique. Cette collecte s'est faite à trois niveaux : niveau national, régional et local. A Dakar, la documentation a été recherchée auprès de certaines institutions étatiques et a porté essentiellement sur les services sociaux de base et notamment sur les programmes projetés ou en cours de réalisation au niveau de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation entre autres.

Les études sociologiques et historiques menées dans cette zone ont constitué des éléments très importants dans la documentation collectée. Il en est de même de la documentation concernant l'évolution écologique de la zone, ainsi que des aspects relevant du milieu physique. L'affinement de cette documentation s'est fait à Diourbel, et Bambey auprès des services techniques déconcentrés.

Quant à la documentation cartographique, elle est constituée par les cartes IGN de la zone et des cartes thématiques. Le traitement de toute cette documentation a abouti à une synthèse donnant les tendances générales du développement de la zone d'étude.

2.2 Etape 2 : Le pré zonage

Les informations recueillies lors du pré diagnostic sur le zonage qui a été effectué dans les anciens PLD ont servi de base au travail.

2.3 Etape 3 : L'atelier de sensibilisation

Il a réuni, dans la journée du 24 février 2011, au niveau du chef-lieu de communauté rurale, le Sous-préfet, des membres du Conseil Rural, des chefs de village, , des représentants des OCB et d'autres personnes ressources (cf. feuille de présence). L'objectif était de sensibiliser la population bénéficiaire pour une appropriation de la démarche à suivre et des projets à réaliser. L'atelier a aussi permis :

- le partage de la méthodologie
- la validation du pré zonage
- l'identification des animateurs relais qui devraient par la suite être impliqués dans le processus
- la confirmation du cadre de concertation mis en place par l'ARD en 2009 après quelques rectificatifs apportés et le remplacement d'un des membres, décédé (cf. annexe).

2.4 Etape 4 : La formation en diagnostic participatif

Les relais choisis, au nombre de 6, ont été initié en diagnostic participatif lors d'une session conjointe organisée à Diourbel, dans les locaux de l'ARD le 25 février 2011. Les différents modules dispensés au cours de cette formation ont porté sur :

- la définition du PLD
- la méthodologie d'élaboration du PLD
- les outils de diagnostic participatif exemple de la MARP :
 - Le **profil historique**
 - la **carte**
 - la **carte du terroir**
 - le **diagramme de Venn**
 - le **diagramme des flux**
 - l'**interview semi structurée**
 - l'**arbre à problèmes**
 - le **diagramme de priorisation**



Photo 1 : atelier de formation des relais

Suite à cette initiation, les relais ont été intégrés dans les équipes du cabinet pour mettre en pratique et affiner les connaissances acquises.

2.5 Etape 5 : Mise en œuvre du diagnostic participatif

La phase de diagnostic participatif représente une partie déterminante du processus d'élaboration du PLD. En effet, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes du milieu a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Communauté rurale, mais aussi les contraintes des différents systèmes de production et les mécanismes d'adaptation des villageois face aux problèmes de subsistance. Le diagnostic a été élaboré à partir de collecte d'informations de types quantitatif et qualitatif respectivement à partir des fiches d'enquêtes et des outils de diagnostic participatif en l'occurrence la MARP. Pour ce faire, l'approche suivante a été privilégiée :

▪ Les enquêtes qualitatives

Les enquêtes qualitatives qui se sont faites de manière participative, ont permis de comprendre l'évolution des systèmes de production, de faire ressortir les grandes problématiques et de les analyser. Ce diagnostic concerté a été le cadre de référence d'où sont sorties des propositions d'actions contribuant à résoudre les problèmes identifiés et à mieux exploiter les potentialités existantes, dans un cadre interactif et itératif, où la restitution permanente des informations à la population a permis, le cas échéant, de les confirmer, de les infirmer ou de les compléter.

Les enquêtes ont été menées sous forme d'assemblées villageoises, de focus-groups et d'interviews de personnes-ressources. Les outils de diagnostic MARP les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisées par la population rurale.



Photo 2 : Séances de diagnostic participatif

Un diagnostic **institutionnel** a permis de cerner le système et les acteurs :

- la Sous-préfecture,
- le conseil rural (Composition et fonctionnement, les finances locales)
- les organisations communautaires de base (Groupements d'intérêt économique, groupements de promotion des femmes, autres formes d'organisations)
- les chefs de villages
- le CADL

- les services techniques départementaux et régionaux
- les autres acteurs (systèmes financiers décentralisés, ONG, programmes et projets)



Photo 3 : Diagnostic institutionnel avec le conseil rural

▪ Les enquêtes quantitatives

Les enquêtes de terrain réalisées pour l'élaboration du PLD ont ainsi porté sur l'étude :

1. du milieu physique (les potentialités physiques existantes en terme de sol, végétation, hydrographie, les problèmes de dégradation du milieu, les actions entreprises sur la situation écologique et les résultats) ;
2. du milieu humain (les caractéristiques démographiques et socio démographiques, l'évolution des établissements humains) ;
3. des activités économiques, (les activités de production d'une manière générale et notamment les systèmes de production agricoles ainsi que les grandes contraintes entravant le développement de ces activités, les productions, les circuits de commercialisation, les appuis financiers et institutionnels des activités ; l'étude des chocs et des tendances relatifs aux activités) ;
4. des infrastructures et équipements existants (le niveau d'équipement de la Communauté rurale, la distribution spatiale des services sociaux de base et l'accès aux équipements) ;
5. de la dynamique organisationnelle (la mouvance associative, ses diverses composantes, ses moyens, réalisations ainsi que ses contraintes) ;
6. des institutions locales (le Conseil Rural : son organisation, son fonctionnement, ses ressources financières et ses contraintes, les institutions administratives, les sociétés d'encadrement, les institutions financières locales).

Ceci a permis d'identifier les atouts et potentialités de la zone mais aussi les contraintes et les menaces au développement local de manière générale. Le diagnostic a pris aussi en compte un certain nombre de thématiques transversales et de questions émergentes telles que le foncier, le genre et la bonne gouvernance.

L'ensemble de ces études a permis d'analyser les systèmes de production, les pratiques environnementales, les échanges et les flux économiques, les dynamiques

organisationnelles, le fonctionnement du Conseil Rural, les finances locales entre autres. L'élaboration du PLD étant un processus de diagnostic, de synthèse et de propositions d'orientations, les résultats d'analyse des données ont fait l'objet de synthèse en vue d'identifier les différentes problématiques de la Communauté rurale. Ces dernières se sont articulées autour de la synthèse des potentialités et contraintes et ont permis d'en faire ressortir les causes et manifestations les plus marquantes au niveau des différents secteurs pour chaque zone.

2.6 Etape 6 : La restitution validation du diagnostic participatif

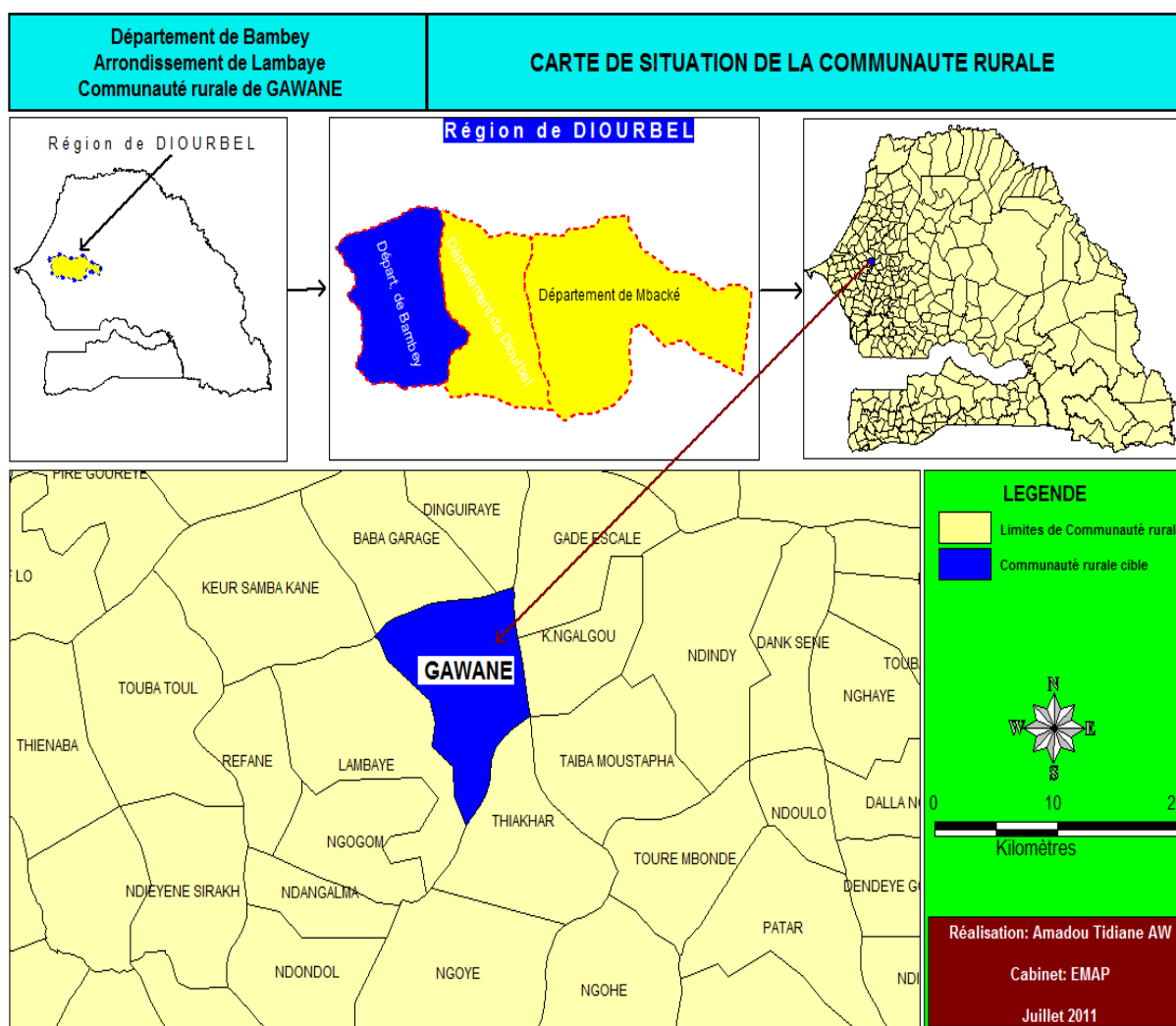
Les données collectées à différents niveaux lors du diagnostic ont fait l'objet de restitution ayant regroupé les acteurs concernés au siège de la communauté rural pour validation. Ces informations sont présentées ci-dessous.

3 PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

La Communauté rurale de Gawane fait partie de l'Arrondissement de Lambaye, dans le Département de Bambey, Région de Diourbel. Elle est limitée :

- au nord par le chef-lieu d'arrondissement de Baba Garage et la communauté rurale de Dinguiraye ;
- à l'ouest par le chef-lieu d'arrondissement de Lambaye communauté rurale de Ngogom ;
- à l'est par les communautés rurales de Gade Escale et de Keur Ngalgou (dans le département de Diourbel) ;
- et au sud par la communauté rurale de Thiakhar.

Carte 1 : Localisation de la communauté rurale de Gawane



Le chef-lieu de la communauté rurale, Gawane, se trouve à environ 20 Km de Lambaye, chef-lieu d'Arrondissement et à 18 Km de Bambey, le chef-lieu de Département. Il est relié à la Nationale 3 par une bonne piste en latérite, au niveau de Bambey. Cependant, certaines localités de la communauté rurale de Gawane restent enclavées car les voies de communication entre les villages sont constituées par un réseau de pistes et de sentiers sableux.

La Communauté Rurale de Gawane couvre une superficie de **179 km²** et compte officiellement 47 villages et 20 hameaux, soit 67 localités. Au plan démographique, sa population est estimée à environ **19.175 habitants dont 49.30%** de femmes en 2010 (SRSD de Diourbel). Elle est composée en majorité de wolofs, et une minorité de sérères et de peuhls.

3.1 LE MILIEU PHYSIQUE

Le milieu physique est principalement composé des ressources hydriques, des ressources pédologiques, des ressources végétales et des ressources fauniques. L'analyse des ressources naturelles a pour but d'apprécier leur capacité à offrir aux populations les conditions d'un développement local durable.

3.1.1 Le climat et la pluviométrie

➤ **Le climat**

Le climat est de type sahélo - soudanien marqué par l'alternance de deux saisons fortement contrastées :

- une saison sèche très longue qui dure 9 mois (Octobre à Juin) ;
- une saison des pluies qui dure 3 mois (Juillet à Septembre).

Il est fortement soumis à la circulation des vents dominants tels que l'alizé continental ou harmattan et la mousson. Le premier qui circule pendant la saison sèche véhicule des vents chauds et secs, tandis que la mousson est un vent d'hivernage, chaud et humide, qui transporte un important potentiel de nuages chargés. Les températures, toujours élevées, sont marquées par un régime bimodal. Un minima égale à 24°C au mois de janvier et un maxima égal à 35°C en juin.

➤ **La pluviométrie**

La Communauté rurale de Gawane se trouve dans la zone comprise entre les isohyètes 400 et 600 mm par an.

Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie (en mm) au niveau du poste de Lambaye entre 2008 et 2009

2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation 08/09 (en %)
438,8	512,7	443,1	-13,58

Source : Situation économique et sociale de la région de Diourbel 2009

Entre 2008 et 2009, le poste est déficitaire mais les quantités d'eau recueillies ont été suffisantes pour permettre aux différentes spéculations de boucler leur cycle.

3.1.2 Les ressources en eau

Les ressources en eau de la communauté rurale de Gawane sont constituées par les eaux souterraines et par les eaux de surfaces. Les premiers sont accessibles par les nappes, tandis que les eaux de surfaces sont essentiellement constituées par les mares. Il n'existe pas de réseau hydrographique permanent ou même temporaire dans la communauté rurale.

➤ **Les eaux souterraines**

Elles sont constituées par les nappes du Luthétien, du Maestrichien et du Paléocène qui représentent les principales sources d'approvisionnement en eau de la communauté rurale. La nappe du Luthétien, située à une profondeur de 45 à 90m est exploitée par les puits qui ont une profondeur moyenne égale à 70 m. Celles du Maestrichien et du Paléocène sont plus profondes et ne sont accessibles qu'à partir des forages, respectivement entre 110 - 180m et 240 - 349m. Les deux premières nappes sont généralement de bonne qualité, tandis que le Paléocène se distingue par une qualité médiocre à cause de fortes teneurs en sel et en fluor.

➤ **Les mares**

Les mares sont des points d'eau saisonniers qui existent, à la faveur des conditions topographiques, pédologiques et surtout pluviométriques. En effet, elles sont alimentées uniquement pendant la saison des pluies et dépendent de l'abondance ou de la rareté des précipitations, mais aussi de l'ensablement. Les quelques quarantaines de mares recensées tarissent toutes vers le mois de décembre, c'est à dire deux mois après la fin de l'hivernage. Dans une région où les cultures de contre saison sont inexistantes, leur aménagement pourrait permettre de développer les activités pastorales et le maraîchage.

La satisfaction des besoins en eau dans la communauté rurale de Gawane, aussi bien pour les hommes que pour le bétail, est très faible. Les contraintes liées à son accès s'expliquent essentiellement par l'insuffisance de systèmes d'exhaure adéquats, la mauvaise qualité des eaux (forte teneur en fluor et en sel) et par un abaissement général du niveau de la nappe.

3.1.3 Le relief et les sols

La communauté rurale de Gawane est caractérisée par une topographie relativement plate. Le **relief**, caractéristique de la région, est dominé par les plaines qui s'étendent à perte de vue.

Les **sols** sont de trois types: les sols «diors», les sols «deck-diors» et les sols «decks», ou khours.

Les sols «diors» appelés sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés sont légers, sablonneux et perméables avec une faible rétention en eau. Ils sont généralement

pauvres en matières organiques et représentent environ 80% des superficies cultivables. Ils sont, cependant, favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé et du bissap.

Les sols « deck-diors » dénommés sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols et les sols « decks » appelés sols bruns hydromorphes, représentent respectivement 17 et 3% des superficies cultivables. Ils sont relativement fertiles et ne se rencontrent que dans les rares dépressions ou khours. Leur nature sablo - argileuse et argileuse est favorable aux cultures céréalières et au maraîchage.

La communauté rurale de Gawane dispose d'importantes ressources foncières, du fait notamment de sa superficie et des faibles densités humaines. Cependant, on peut noter certaines contraintes résultant de facteurs anthropiques et naturels tels que :

- la généralisation de la monoculture ;
- la sécheresse ;
- le manque d'engrais.

Ces facteurs contribuent beaucoup à l'appauvrissement des sols et à la dégradation du couvert végétal tandis que l'utilisation de la fumure organique est très faible

3.1.4 Les ressources végétales

La végétation de la communauté rurale de Gawane est très pauvre avec une prépondérance des épineux. Les ressources végétales sont de type sahélo-soudanien avec comme espèces dominantes le Soump (*Balanites aegyptiaca*) et le Kadd (*Faidherbia albida*), suivis du Baobab (*Adansonia digitata*)...

Diverses espèces herbacées éphémères qui prolifèrent pendant l'hivernage, offrent un surcroît de fourrage au bétail et servent de matériaux de construction (cases et palissades).

Les aires de conservation et de protection des ressources naturelles sont presque inexistantes. Cependant, on note l'existence d'un bois villageois, dénommé « *Kati* », située entre Bounghoye et Thiokhème dans la zone de Keur Allé Baba. Des pépinières villageoises sont également mises en place par le Conseil Rural et certains partenaires dont la CARITAS et le PAGF II/FIDA à Rintabé, Ngarasse, Diakhal, Sar, Keur Mbar, Ndiombo Diagne, Keur M. Niang et à Langar Pèye. Les différentes espèces végétales présentes dans la communauté rurale de Gawane sont recensées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Espèces végétales et tendances

FAMILLE	NOM LOCAL	NOM SCIENTIFIQUE	TENDANCE
Mimisacées	Kaad	<i>Faidherbia</i>	+++
Simaroubacées	Soump	<i>Balanites aegyptiaca</i>	+++
Bombacacées	Gouy	<i>Adansonia digitata</i>	+++
Méliacées	Neem	<i>Azadirachta indica</i>	+++
Combrétacées	Nger	<i>Guiera senegalensis</i>	++
Ulmacées	Mboul	<i>Celtis integrifolia</i>	++
Césalpinacées	Dakhar	<i>Tamarindus indica</i>	++
Arécacées	Ron	<i>Borassus aethiopum</i>	++
Rhamnacées	Siddem	<i>Zizyphus mauritiana</i>	++
Combretacées	Ratt	<i>Combretum glutinosum</i>	+++

Source : Enquêtes EMAP, 2011

Légende : ++ espèces en voie de disparition.
+++ Espèces bien représentées.

Les causes de la disparition des espèces végétales sont à la fois d'ordre naturel et anthropique. Parmi les causes naturelles, l'évolution récente du climat, marquée par la sécheresse et par la baisse de la pluviométrie, a entraîné l'érosion des sols et une dégradation des végétaux. Les causes anthropiques tournent essentiellement autour de la surexploitation des ressources végétales pour le bois de chauffe, le pâturage aérien du bétail et les matériaux de construction.

Les principales contraintes au développement des ressources végétales sont :

- la baisse régulière et sensible de la pluviométrie ;
- les coupes abusives pour le bois de chauffe ;
- les ébranchages et les élagages ;
- les défrichements agricoles ;
- la forte salinité de l'eau surtout...

Les facteurs climatiques amplifiés par les actions anthropiques ont entraîné la dégradation progressive de la végétation et la mise en place d'un processus de désertification. Ce phénomène a abouti à une sélection naturelle des espèces. Ces facteurs ont eu comme conséquences l'extension des surfaces déboisées et la disparition des espèces soudaniennes remplacées par des espèces sahélo-soudaniennes et sahéliennes plus adaptées et plus résistantes à la sécheresse, telles que le Kadd, et le Soump. De ce fait, plusieurs espèces jadis abondantes, telle que la végétation aquatique, ont aujourd'hui disparu, alors que d'autres sont en voie de l'être. Le Neem (*Azadirachta indica*), qui est une espèce allochtone, ne se localise qu'au niveau des habitations.

3.1.5 La faune

L'existence de la faune dépend essentiellement de l'importance et de la nature des formations végétales, abri naturel de la faune. En effet, c'est dans les zones où le couvert végétal est sauvegardé que se rencontre l'essentiel de la faune. Les ressources fauniques de la communauté rurale de Gawane ne sont pas très diversifiées. Elles sont essentiellement composées des espèces suivantes : le

lapin, le chacal, le serpent, le lièvre, le rat palmiste, l'écureuil, le renard ...Il y existe également une importante avifaune et une faune aquatique composée de grenouille, de tortues et de crapaud. Cependant avec la dégradation de la végétation et la perturbation de leur biotope, beaucoup d'espèces animales, jadis très présentes, ont aujourd'hui disparu.

Les principales contraintes liées à la disparition de la faune sont :

- la sécheresse ;
- la réduction de leur habitat écologique ;
- le déboisement ;
- les fortes densités humaines...

Les ressources naturelles de la communauté rurale de Gawane sont très épuisées, avec la diminution du couvert végétal et la disparition de certaines espèces végétales et animales dont le biotope a été perturbé. Le faible potentiel qui existe est en voie de disparition, car il est soumis à un processus progressif de dégradation dû à la combinaison de facteurs d'ordres naturel et anthropique.

3.2 Le milieu humain

3.2.1 Taille et répartition spatiale de la population

La population de la Communauté rurale de Gawane est estimée à environ **18.513** habitants en 2010 (**SRSD de Diourbel**). C'est une population marquée par une forte tendance à l'exode rural qui affecte fortement la zone, mais surtout au déménagement collectif de villageois qui quittent leur lieu d'habitation pour aller s'installer définitivement à Touba Mbacké.

Tableau 3 : Projection de l'évolution démographie de la communauté rurale entre 2008 et 2012

2008			2009			2010			2011			2012		
Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
8759	8627	17386	9059	8885	17944	9365	9148	18513	9677	9417	19094	9995	9691	19686

Source : SRSD Diourbel, 2011

La densité de la population est assez faible, car pour une superficie de 179 km², elle est de **103 habitants au km²**. Signalons, cependant, que la distribution des villages est très hétérogène. La répartition spatiale de la population entre les villages montre que l'habitat est de type dispersé, avec plusieurs hameaux faiblement habités. Si l'on considère cette répartition spatiale de la population par zones, on constate que les zones situées au centre et au sud de la communauté rurale concentrent les plus grosses agglomérations.

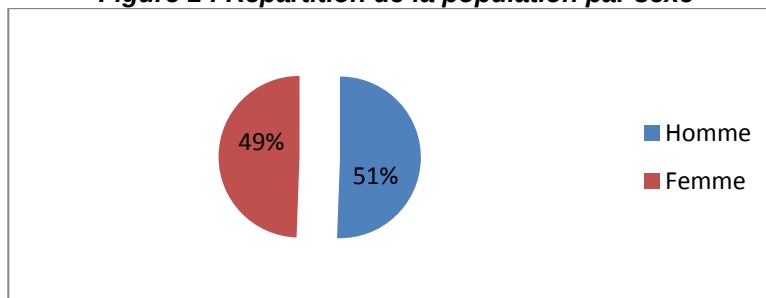
En effet la zone de Gawane, chef-lieu de communauté rurale est la plus peuplée, avec 4.544 habitants, soit 33,8% de la population. La zone de Keur Allé Baba arrive en seconde position avec 2.468 habitants, soit 18,4% de la population. Les zones de Gapp et de Darou Khoudoss, moins peuplées, ont respectivement 1.161 et 1.152 habitants, soit 8,6% de la population pour chaque zone.

3.2.2 Structures et Composition de la population

➤ Structure par sexe

Sur le plan démographique, la structure de la population de la communauté rurale de Gawane montre que le sexe ratio est en faveur des hommes. En 2010, il est de 51% d'hommes contre 49% de femmes.

Figure 1 : Répartition de la population par sexe



Source : SRSD Diourbel, 2011

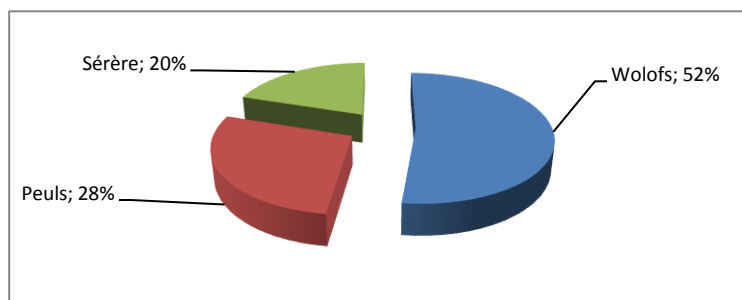
Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que la plupart des jeunes femmes partent dans les grandes agglomérations comme Dakar et Thiès pour travailler, les unes comme lingères ou commerçantes, les autres comme domestiques.

La population de la communauté rurale de Gawane est répartie dans 1209 carrés qui englobent 1423 ménages. La population active en milieu rural est très importante en raison des travaux champêtres. Elle est constituée par l'ensemble de la population de plus de 15 ans, aussi bien par les hommes que par les femmes. Ces dernières, malgré le poids des travaux domestiques, ont un rôle économique très important.

➤ La composition ethnique et religieuse

L'analyse des groupes ethniques montre un important brassage ethnique entre les Wolofs, les Peulhs et les Sérères avec toutefois une légère prédominance des premiers. En effet, la composition ethnique de la communauté rurale de Gawane montre que 52 % de la population sont des Wolofs, 28 % des Peulhs et 20 % des sérères.

Figure 2: Composition ethnique de la population de la communauté rurale



Source : Données EMAP. 2011

Parmi les 47 villages de la communauté rurale, 15 sont habités uniquement par des wolofs, soit un pourcentage de 32 %. Dans certains villages, les wolofs cohabitent avec les autres ethnies. C'est ainsi que dans 14, parmi les 47 villages, ils cohabitent avec les Sérères, soit 30% et avec les Peulhs dans 5 autres villages, soit 11%. Les Peuls habitent exclusivement dans 8,5 % des villages de la communauté rurale, contre 4,25 % par les Sérères.

La population de la communauté rurale de Gawane est essentiellement musulmane, constituée des confréries Mouride, Tidiane et Khadres. Cependant, à l'image de toute la région du Baol (Diourbel), les communautés Mouride et Baye Fall sont largement majoritaires.

3.3 Mouvements de la population

Depuis quelques années, la crise socioéconomique qui sévit en milieu rural se traduit par une forte mobilité des populations. Les mouvements migratoires, très importants dans la communauté rurale de Gawane, concernent l'émigration, l'immigration et l'exode rural.

➤ L'émigration

L'émigration à Gawane concerne principalement les hommes, et dans une moindre mesure les femmes. Les principales destinations de ces personnes sont par ordre d'importance : l'Italie, les Etats Unis, la Gambie, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, la France, le Portugal et le Mali.

➤ L'immigration

L'immigration, quant à elle, ne concerne que 14 personnes, tous des hommes. Ils proviennent essentiellement de la Mauritanie et de l'Italie, du Gabon et de l'Espagne, tandis que pour les autres pays restants ne provient qu'un immigré

➤ L'exode rural

Il touche surtout les jeunes et les femmes de 15 à 30 ans qui partent vers les grandes agglomérations telles que Dakar, Thiès, Touba, Kaolack...à la recherche de conditions économiques plus favorables. Là-bas ils exercent de petits métiers comme lingères, domestiques ou commerçants ambulants. Le mouvement de retour au village, que l'on constatait jadis pendant l'hivernage, ne s'opère plus à cause de la précarité de l'activité agricole.

En définitive la communauté rurale de Gawane est un milieu très humanisé. Cependant, elle est très pauvre en ressources naturelles (végétales et hydrauliques) du fait de facteurs climatiques et anthropiques. Les premiers, très variables, se manifestent par la sécheresse et la baisse de la pluviométrie, aggravés par l'exploitation irrationnelle des ressources existantes qui a entraîné la diminution de la biodiversité végétale et animale. Malgré une importante réserve foncière, cette situation a favorisé la mise en place d'un processus de dégradation des ressources naturelles, qui constituent pourtant la base de l'économie rurale.

3.4 Zonage de la communauté rurale

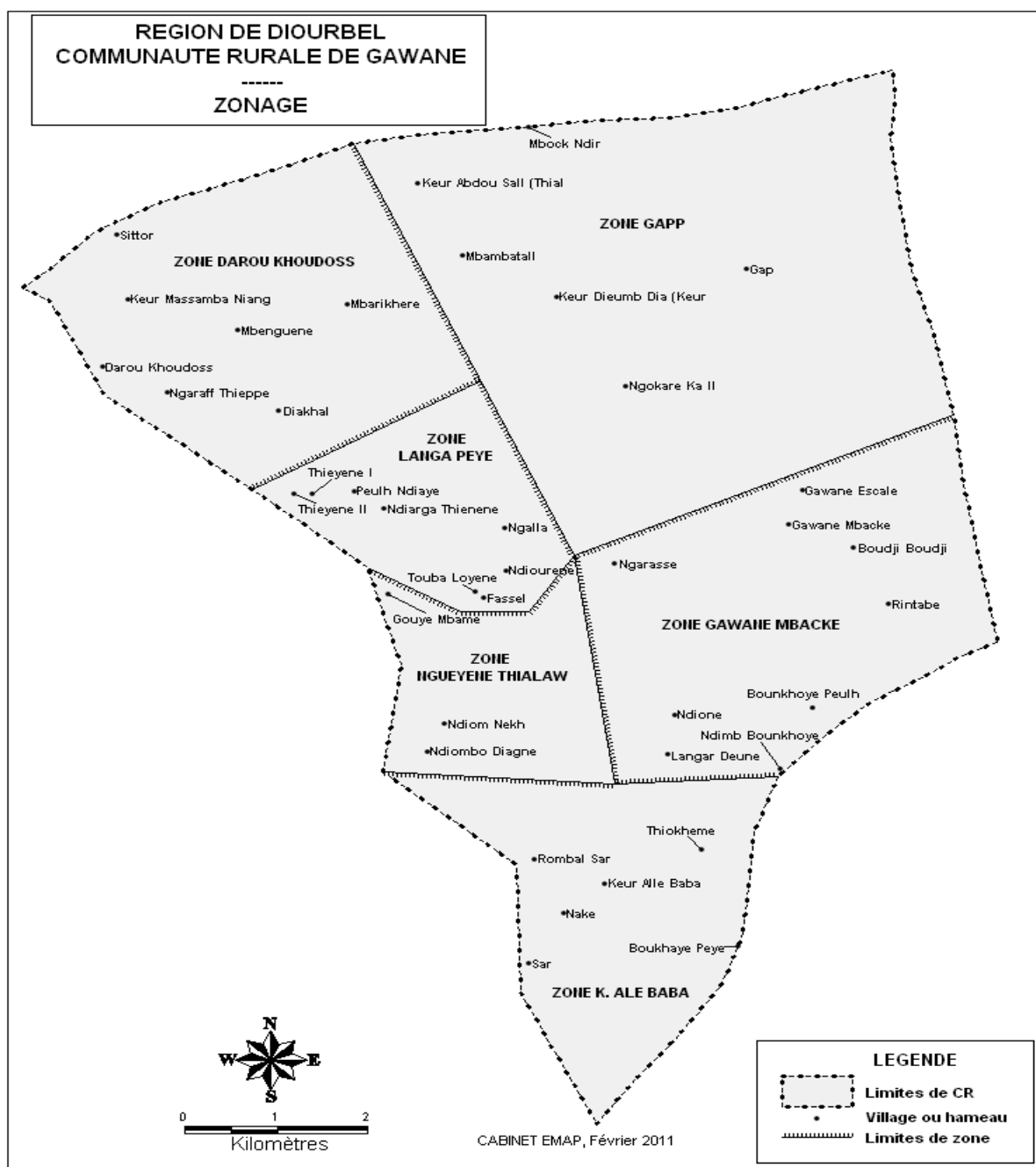
La communauté rurale est divisée en 6 zones. Ce zonage trouvé sur place a été appliqué en 2004 dans le cadre de l'élaboration du dernier PLD de la CR. La stratégie développée pour le zonage tenait en compte des témoignages de la vie collective et des interprétations spatiales vécues et perçues par les populations locales. Ainsi, chaque zone regroupait des villages unis par des liens de solidarité et d'échanges économiques, des relations basées sur l'utilisation collective des infrastructures et équipements sociaux de bas.

Le centre de la zone, défini sur la base de son pouvoir d'attraction et de polarisation des autres villages, était souvent celui qui regroupait les principales infrastructures et équipements socio-économiques de la zone. Il était également le plus accessible et servait de lieu de jonction entre les habitants des villages satellites.

Lors de l'atelier de lancement du PLD tenu dans les locaux du CR la population a tenu à reporter ce même zonage pour l'élaboration de ce présent document. Ce zonage s'établit comme suit :

La carte 1 ci-dessous présente le zonage de la communauté rurale de Gawane

Carte 1: Zonage de la CR de Gawane



4. Analyse des secteurs par axes stratégiques du DSRP

4.1 Création de richesse et croissance pro pauvre

4.1.1 Agriculture

L'agriculture mobilise une main-d'œuvre très importante et constitue la principale activité de production de la communauté rurale. Elle est essentiellement vivrière est de type sous pluie, largement tributaire de la pluviométrie. Les principales spéculations sont le mil, l'arachide, le niébé et le bissap qui constituent la base de l'alimentation locale. La culture du maïs et du sorgho est pratiquée dans une moindre mesure.

4.1.1.1 Les facteurs naturels

L'agriculture est fortement dépendante de l'importance et de la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. L'autre facteur limitant dans l'activité agricole est le facteur terre. Les types de sols existant dans la zone sont le dior (70 %) et le deck-dior (30%).

4.1.1.2 Les facteurs techniques

➤ Le matériel agricole

Le matériel agricole est essentiellement constitué de petits outils traditionnels (râteaux, hilaire etc.), d'accessoires à traction animale (semoirs, houes occidentales, houe sine, harara, charrettes...) et des animaux de trait (ânes et chevaux). L'essentiel de cet équipement est vétuste, archaïque et rudimentaire. Il ne résiste que grâce aux artisans locaux qui en assurent l'entretien et la fourniture de pièces de rechange généralement modelées sur place. La lourdeur de la procédure d'accès au nouveau matériel subventionnés dont le quota attribué à la CR est inférieur à la demande de la population, diminuent considérablement les capacités de production de la CR. Il s'y ajoute l'insuffisance des animaux de trait qui constitue un handicap compte tenu de l'importance de la culture attelée dans la zone.

➤ les intrants

La culture du mil occupe une place prédominante avec 35% des terres cultivables. Elle est suivie de l'arachide avec 30% des terres, du niébé avec 20% ; les autres spéculations comme le bissap, le manioc et le sorgho se partagent les 15% qui restent. Les productions agricoles sont également représentatives de la superficie des terres cultivées. Les producteurs sont tous confrontés à des difficultés d'accès à des semences de qualité en quantité suffisante. Ils éprouvent d'énormes difficultés pour avoir des semences, particulièrement celles de l'arachide dont la mise en place tardive, la cherté et la qualité souvent défectueuse sont décrites par les agriculteurs. L'insuffisance de magasins de stockage, le manque de formation en technique de conservation et le coût onéreux des semences sélectionnées sont les contraintes les plus partagées par les producteurs.

Compte tenu de la pauvreté des sols de la CR, les engrais sont un facteur déterminant dans le système de production. L'engrais organique qui constituait jadis le principal fertilisant des champs est de moins en moins utilisé. Ceci est dû à la transhumance des troupeaux vers les zones pastorales mais aussi à la méconnaissance des techniques de compostage. Les agriculteurs font ainsi recours à l'engrais chimique qui reste, selon la population, insuffisant et trop cher malgré la subvention.

Les **produits phytosanitaires, fabriqués dans les mêmes conditions** que l'engrais chimique, sont aussi insuffisants et difficilement accessibles. Il n'existe aucun point de vente spécialisé dans ce domaine dans toute la communauté rurale.

➤ la main d'œuvre

Elle est essentiellement locale et familiale avec une participation plus active des femmes et des enfants à cause du flux important de l'exode rural des jeunes et de certains adultes. Pour combler le déficit, quelques rares exploitations font recours à la main d'œuvre étrangère.

La combinaison de tous ces facteurs a permis d'enregistrer les résultats consignés dans le tableau ci-dessous

Tableau 4: productions agricoles en 2010

Spécifications	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (T)
Mil	3553	450	1599
Sorgho	194	495	96
Arachide	1897	650	1230
Niébé	811	250	236
Pastèque	20	7000	142

Source : SRDR Diourbel, 2011

➤ la commercialisation

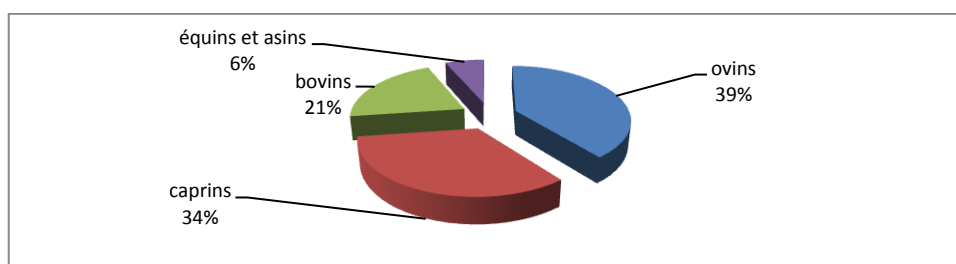
La commercialisation des produits agricoles se fait généralement dans les marchés hebdomadaires (loumas). Les principaux lieux de commercialisation sont les loumas de Gawane (lundi), de Lambaye, Baba garage et de Bambey commune. Face au désengagement de l'Etat dans la commercialisation de l'arachide, et donc la suppression des points de collecte des coopératives, les agriculteurs sont laissés à la merci des intermédiaires et spéculateurs. Ainsi, l'insuffisance de magasins de stockage et le manque de moyens financiers permettant aux producteurs d'échanger entre eux font qu'ils sont souvent obligés de vendre leurs productions au « banabana » à de vils prix.

4.1.2 Elevage

L'élevage constitue la deuxième activité pratiquée par les populations, dans la communauté rurale de Gawane. Le cheptel est composé des bovins, des ovins, des caprins, des équins, des asins ainsi que de la volaille. Le bétail était estimé à quelques 22 692 têtes (PLD 2004). Il est constitué par 39% d'ovins; 34% de caprins

; 21% de bovins et 6% d'équins et d'asins.

Figure 3: Répartition du Cheptel



Source : PLD, 2004

Il faut noter la présence dans la communauté rurale de plusieurs organisations, plus ou moins actives, qui interviennent dans le domaine de l'élevage. La maison des éleveurs (MDE) constitue la structure fédérative à côté de laquelle s'active quelques GIE, avec une importante participation des femmes.

L'élevage est basé sur un système traditionnel, extensif et sédentaire. Dans cette forme d'élevage, les bêtes pâturent librement en saison sèche sur l'ensemble du terroir communautaire et sont conduites à l'approche de l'hivernage, vers les zones sylvo-pastorales. Cette transhumance, du fait du manque de zones de pâturage et de fourrage est pratiquée pour les grands ruminants. La pratique de l'embouche bovine et ovine est très développée dans la zone. Elle est pratiquée par les femmes et quelques jeunes qui y tirent une bonne partie de leurs revenus. Cependant les éleveurs restent confrontés à la faible productivité (en lait et en viande) des races existantes. L'élevage de la volaille est aussi très présent dans la communauté rurale. Chaque concession dispose en son sein d'une plus ou moins grande quantité de poulet local. Cet élevage est moins coûteux car nécessitant pas d'investissement notamment pour l'alimentation. Elle constitue aussi une source de revenu subsidiaire.

4.1.2.1 Santé animale

Malgré les différentes campagnes de vaccination du cheptel effectué dans la CR, la fréquence des maladies du bétail reste une des principales contraintes des éleveurs. Toutes les espèces sont concernées par ces maladies qui sont parfois épidémiques.

Tableau 5: Maladies du bétail recensées

Affections	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Colique	x	X	X	x	X
Parasitisme	x	X	X	x	X
Dystocie	x	X	X	x	X
Pneumonie	x	X	X	x	X
Plaies	x	X	X	x	X
Diarrhée	x	X	X	x	
Pietin	x	X	X	x	X
Gourme				x	

Affections	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Bronchite	x	X	X	x	X
Abcès	x	X	X	x	
Tétanos	x	X	X	x	
Prolapsus	x	X	X	x	
Arthrite	x	X	X	x	
Indigestion	x	X	X		
Trypanosomiase	x		X	x	
Surmenage physique	x	X	X	x	X
Boiterie	x	X	X	x	X
Coccidiose	x	X	X	x	X
Fourbure	x			x	
Autres	x	X	X	x	X

Source : enquête EMAP, mars 2011

Les soins vétérinaires sont dispensés par un seul Agent Technique d'Elevage (ATE du CADL) qui couvre aussi toutes les quatre communautés rurales de l'arrondissement de Lambaye. Il existe deux parcs à vaccination dans la CR. Le manque de disponibilité de l'ATE cumulé à la difficulté d'accès aux médicaments (il n'y a pas de dépôt de médicaments vétérinaire dans la CR) renforcent les contraintes dans le suivi des vaches inséminées en particulier et dans la prise en charge sanitaire du bétail en général.

4.1.2.2. Abreuvement et alimentation du bétail

L'abreuvement du bétail se fait à partir des mares temporaires présentes dans la zone en saison des pluies. Mais, ces points disparaissent une fois la saison des pluies terminés. Les éleveurs se rabattent ainsi sur le seul abreuvoir de la CR qui ne peut contenir tout le bétail d'où les difficultés dans l'abreuvement du bétail.

En ce qui concerne l'alimentation du bétail, le non-respect de la délimitation des parcours de bétail rend difficiles l'accès aux zones de pâture. La pression démographique et les besoins de terres à cultiver aidant, les aires de pâturages et les parcours de bétails sont progressivement envahis par les champs. Ceci est par ailleurs une des principales causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs. En plus du rétrécissement des parcours de bétail, les aires de pâturages sont très peu fournies en fourrage. A cela s'ajoute la faible pratique de culture fourragère et l'absence de point de vente d'aliment de bétail dans la communauté rurale qui renforcent les difficultés rencontrées dans l'alimentation du bétail.

4.1.2.3 Amélioration des races

Avec l'avènement de la GOANA, l'insémination artificielle a connu une faible avancée dans la CR. Mais, les éleveurs restent confrontés aux faible taux de réussite des inséminations dû à un manque de suivi vétérinaire et à la méconnaissance ou à la négligence des règles et procédures pour une bonne réussite des inséminations. Par ailleurs, l'insémination ovine, caprine et équine est inaccessible ou inexistante dans la CR.

4.2 Promotion de l'emploi non agricole

L'emploi non agricole est presque inexistant dans la CR. Les jeunes et les adultes valides ont une forte tendance à partir vers les zones urbaines (Touba, Thiès, Dakar) pour trouver du travail. Il faut reconnaître que l'environnement local, caractérisé par l'insuffisance de structure (publique ou privée) d'appui et la difficulté d'accès aux services financiers ne milite pas en faveur du développement des MPE.

4.3 Artisanat

Les métiers traditionnels exercés dans la communauté rurale sont entre autres : la forgerie, la bijouterie, la vannerie, la poterie, le tissage, la tannerie et la cordonnerie. Les métiers modernes se développent petit à petit dans la communauté rurale et en particulier dans les villages électrifiés (Gap, Gawane). Ces métiers concernent généralement la menuiserie (bois et métallique), la vulcanisation, la peinture, la plomberie, la couture, la savonnerie et la transformation de céréales.

Malgré le regain d'intérêt pour les activités artisanales telles que la transformation des produits agricoles en général, la teinture, la broderie et la couture la population reste confronter aux manques de formation dans ces activités et à l'insuffisance des matériaux de travail. Cependant la difficulté la plus partagée par les artisans est l'accès au marché pour l'écoulement de la production.

4.4 Commerce

A l'instar des populations de la zone du Baol en général, la communauté rurale de Gawane regorge de grands commerçants. Mais, la plupart des grands commerces sont établis en dehors de la communauté rurale du fait du faible niveau de revenu de la population. L'activité commerciale concerne ainsi dans la CR la vente des denrées de premières nécessités à travers les boutiques et les petits étales dans les villages. Cependant, ces points de vente sont insuffisants voire inexistant dans certains villages et les produits offerts ne sont pas diversifiés. Les difficultés de déplacement (manque de moyen de transport) et l'absence de boutiques grossistes pour l'approvisionnement en sont les principales causes.

L'essentiel des activités commerciales de la CR se fait à Gawane ou se trouve le seul marché permanent et le louma.

4.5 Tourisme

La CR de Gawane se situe dans une zone éco-géographique qui ne favorise pas le développement du tourisme. Aucune infrastructure touristique n'a été recensée dans la CR. Cependant, le potentiel culturel et religieux de la CR une fois mise en valeur pourrait permettre le développement du tourisme notamment religieux.

4.6 Technologie de l'information et de la communication

L'information passe essentiellement par le canal des médias audio-visuels (radio et télévision). Les fréquences télé (chaines nationales) sont disponibles de jours ou de

nuits. Il n'y a pas de radio communautaire dans la communauté rurale. La télévision la plus regardée reste la RTS1, la 2STV venant en deuxième position. La RDV et Walf TV ne sont captées qu'à certains endroits et la qualité des images n'est pas bonne. Les principales chaînes de radio captées sont : la RTS, RFM, SUD FM, RFI, OCEAN FM, LAMP FALL FM, Thiès FM, Walf FM etc.

Avec l'avènement des téléphones portables, tous les opérateurs de téléphonie mobile sont présents dans la CR à travers leurs abonnés. Les opérateurs tels que Tigo et orange ont même installé des antennes relais.

4.7 Sport jeunesse et loisirs

Le football est le sport le plus pratiqué dans le CR. Les compétitions sont organisées par les différents ASC de la zone lors des activités de navétanes. L'organisation de ces dernières est souvent perturbée par le manque de moyen financier et matériel des ASC et le manque de sécurité lors des matchs. Aussi, l'insuffisance des infrastructures sportives telles que les terrains de jeu équipés constitue un frein à l'épanouissement des jeunes. Les jeunes pratiquent aussi la lutte qui depuis quelques années connaît un véritable essor.

Malgré l'exode rural massif des jeunes constaté dans la zone, les jeunes sont très présents dans les différentes structures et organisation de la CR et essaient tant bien que mal de s'investir dans l'agriculture, l'élevage et le commerce. Aucun lieu de loisir n'a été recensé dans la CR. En effet, les activités de jeunesse sont considérablement bloquées par l'absence d'un foyer des jeunes dans la CR leur permettant de se regrouper dans un lieu adéquat et d'y dérouler des manifestations culturelles leurs permettant de récolter des fonds.

Le **désœuvrement de la jeunesse** est un trait commun à l'ensemble des villages de la communauté rurale et est à l'origine de leur **exode rural massif** qui constitue un facteur limitant dans le développement de la communauté rurale. Le financement d'activités génératrices des revenus substantiels contribuerait certainement à lutter contre l'exode rural et à fixer les jeunes dans leur terroir.

4.8 Culture

Gawane est une communauté rurale très religieuse fortement ancrée dans les valeurs du mouridisme. En effet, la présence des marabouts est très ressentie à Darou khoudoss, Gawane et Gap. Depuis l'installation de ces derniers entre 1930 et 1950, les populations autochtones se sont peu à peu islamisées. Les pratiques culturelles et traditionnelles ont progressivement disparues laissant place aux valeurs et pratiques de la religion musulmane.

Gawane vit périodiquement au rythme des cérémonies religieuses (gamou, ziar, magal etc.). Chaque année les populations résidents et les ressortissants viennent de partout pour assister à ces cérémonies. Les manifestations religieuses les plus connues sont :

- Le gamou annuel de Gap
- Le gamou annuel de Gawane
- Le magal de Gawane

4.9 Transport et mobilité

Les infrastructures routières de la CR sont constituées de :

- La piste latéritique Bambey-Gawane-Gap long de 25 km
- Pistes sablonneuses qui relient les villages de la CR

La piste latéritique Bambey-Gawane-Gap traverse les zones de keur Allé Baba, Gap, et Gawane Mbacké et permet de désenclaver la CR. C'est la seule voie pour entrer dans la CR à partir de la RN 3. Mais l'absence de dos d'âne et l'insuffisance des panneaux de signalisation constituent des dangers permanents pour la sécurité des populations riveraines face à la vitesse à laquelle la route est empruntée par les voitures.

Les villages qui se situent dans les zones de Darou khoudoss (nord-ouest) et ndiényène Thialaw (ouest) ne sont accessibles qu'à travers des pistes naturelles sablonneuses difficilement praticables en saison des pluies. Ceci a des impacts négatifs sur les flux commerciaux et sur l'accès des populations aux services administratifs et sociaux qui sont, dans leur quasi-totalité, situés à Lambaye (chef-lieu d'arrondissement).

La **charrette** à traction équine reste le **moyen de transport** le plus courant à l'intérieur de la communauté rurale à cause de difficultés d'accès pour les véhicules du fait du mauvais état des pistes. Ce moyen de transport est caractérisé par l'insuffisance et la vétusté des charrettes du fait de leur non renouvellement (leur coût étant jugé élevé et le quota de charrettes subventionnées par l'Etat octroyé à la communauté rurale insuffisant). C'est ce qui fait que les difficultés de déplacement en hivernage sont accentuées, les chevaux étant occupés par les travaux champêtres. Il existe aussi des « Horaires » qui assurent la navette Gawane-Dakar régulièrement. Ces cars de transports en commun (horaires) sont un moteur essentiel des flux entrant et sortant de personnes, de marchandises, mais aussi des flux financiers issus des transferts de revenus des fils du terroir établis à Dakar. Cependant l'absence d'une gare routière ne favorise pas une parfaite mobilité des populations surtout sur l'axe Gawane-Bambey.

4.10 Energie

L'énergie domestique (éclairage, chauffage,...) est une des principales préoccupations de la communauté rurale. Cette demande est satisfaite par la SENELEC et l'ASER d'une part et d'autre part, par l'utilisation de combustibles d'origine végétale (bois, charbon...) ou fossile (pétrole lampant, gaz butane, gasoil...). La couverture du réseau électrique de la SENELEC reste très faible. En effet, seul cinq villages ont accès au réseau pour l'éclairage public et l'usage domestique. Aussi, le lotissement de tous les villages tarde à se réaliser ce qui peut compromettre l'installation de poteaux électriques. L'utilisation des panneaux solaires pour l'éclairage public est assez répandue dans la CR mais, la quasi-totalité des installations ne fonctionnent plus du fait des vols de panneaux solaires récurrents.

Presque partout dans la communauté rurale l'éclairage domestique se fait à l'aide de lampes tempête, de bougies et de lampes torches. Les populations fondent beaucoup d'espoir sur l'exécution du Programme d'électrification rurale. Le **bois de**

chauffe et le **charbon** servent d'énergie pour la cuisine. Toutefois, leur accès devient de moins en moins facile à cause de la **déforestation**. L'usage de la **bouse de vache** comme combustible est aussi très répandu dans la zone. Le **gaz butane** constitue une alternative mais son utilisation reste très limitée du fait de son coût qui n'est **pas accessible à la majorité**.

4.11 Micro finance et développement communautaire

Le secteur de la micro finance est quasi inexistant dans la CR de Gawane. En effet, Gawane est caractérisé par l'absence d'une Mutuelle d'Epargne de Crédit (MEC) et d'une IMF intervenant dans la localité. Les GPF et les GIE constituent des éléments incontournables dans l'activité économique de la CR. Les GPF sont au nombre de 28. Ils sont tous affiliés à la FGPF et s'activent dans le petit commerce, la transformation des produits agricoles, la savonnerie, l'élevage et le crédit rotatif. Cependant le développement de leurs activités est considérablement ralenti par le manque de reconnaissance juridique (surtout des GIE), le manque de compétence dans l'élaboration, la gestion et le suivi de microprojets et le manque de matériels de production notamment pour la transformation des produits agricoles. Les investissements de ces organisations se font grâce à leur fonds propre.

En ce qui concerne les partenaires seul la Caritas est présente à Keur Mbar où elle appuie les femmes.

4.12 Equité des genres

La population féminine représente près de 49.30%¹ de la population de la CR. A travers les activités menées au niveau des ménages, dans les GPF et lors des travaux champêtres, les femmes jouent un rôle très important dans la vie économique, sociale et culturelle de la CR. Cependant, dans leur grande majorité, elles continuent de ployer sous la lourdeur des tâches ménagères. En effet, si les travaux champêtres se circonscrivent à l'hivernage, ceux domestiques (corvée d'eau, recherche de bois de chauffe, pilage du mil, etc.) sont permanents, longs et pénibles ; cela les rend parfois peu regardantes sur leur propreté et l'hygiène corporelle et sur celles de leurs enfants.

Tableau 6: Matériel d'allègement des travaux ménagers

Moulin à grain			Moulin à pâte			Batteuses			Décortiqueuses		
Total	F	NF	Total	F	NF	Total	F	NF	Total	F	NF
10	6	4	2	2	0	2	2	0	2	1	1

Source : Enquêtes EMAP, 2009

¹ Prévision à partir du recensement de 2002/ DRSD Diourbel

Les femmes sont sous représentées au niveau du CR et ne sont qu'au nombre de 11 conseillers soit environ 24 % du conseil rural. Elles n'ont pas droit à la terre et accèdent difficilement aux intrants agricoles pour développer leur principale activité. Les pesanteurs culturelles, conjuguées au taux d'analphabétisme élevé des femmes font qu'elles jouent souvent les deuxièmes rôles dans les activités de développement. Mais Gawane se particularise du fait qu'elle est la seule communauté rurale au Sénégal à être dirigée par une femme. Ceci est un fort plaidoyer pour toutes les femmes rurales d'autant plus le contexte de Gawane (milieu maraboutique) n'est pas évident.

4.13 Le secteur privé (PME/PMI)

Le développement du secteur privé dans la CR est au ralenti à cause de la difficulté d'accès au financement et au marché pour l'écoulement des produits. Les quelques initiatives concernent le secteur de l'artisanat, de l'élevage et du petit commerce.

4.14 Dialogue social

Le climat social est très apaisé dans la communauté rurale. Les populations vivent en harmonie, sans distinction d'ethnie. Les mariages inter ethniques ont contribué à tisser et à raffermir les liens au sein de la collectivité qui a sacralisé les relations familiales. La CR bénéficie aussi de la présence des marabouts qui se présentent comme des catalyseurs sociaux. Toutefois, des conflits d'origine foncière sont parfois notés dans la communauté rurale du fait de l'insuffisance des terres. Il y a aussi des conflits saisonniers qui opposent agriculteurs et éleveurs et causés par la divagation du bétail à l'origine d'importants dégâts dans les parcelles de culture surtout vers la fin de l'hivernage.

Généralement les conflits trouvent des règlements à l'amiable autour du chef de village appuyé par des sages ou du conseil rural saisi en deuxième instance en cas d'échec des pourparlers dans le village.

4.15 Implication des immigrés

Le nombre d'émigrés issus de la communauté rurale n'a pas été officiellement répertorié pour permettre leur implication dans le développement de la localité. Au cours des enquêtes réalisées lors de l'élaboration du présent document, les populations ont identifié plus d'une vingtaine de ressortissants basés pour la plupart en Europe. Outre les transferts effectués pour des événements isolés et ponctuels (Gamou, baptême, mariage etc.) aucune actions de développement n'a été initié par cette diaspora.

Compte tenu de leur volonté de participer à l'essor de la CR, le recensement et la structuration en une association formelle des émigrés constituent une opportunité importante pour les autorités locales qui pourraient ainsi trouver un partenaire pro actif pour conduire le développement local.

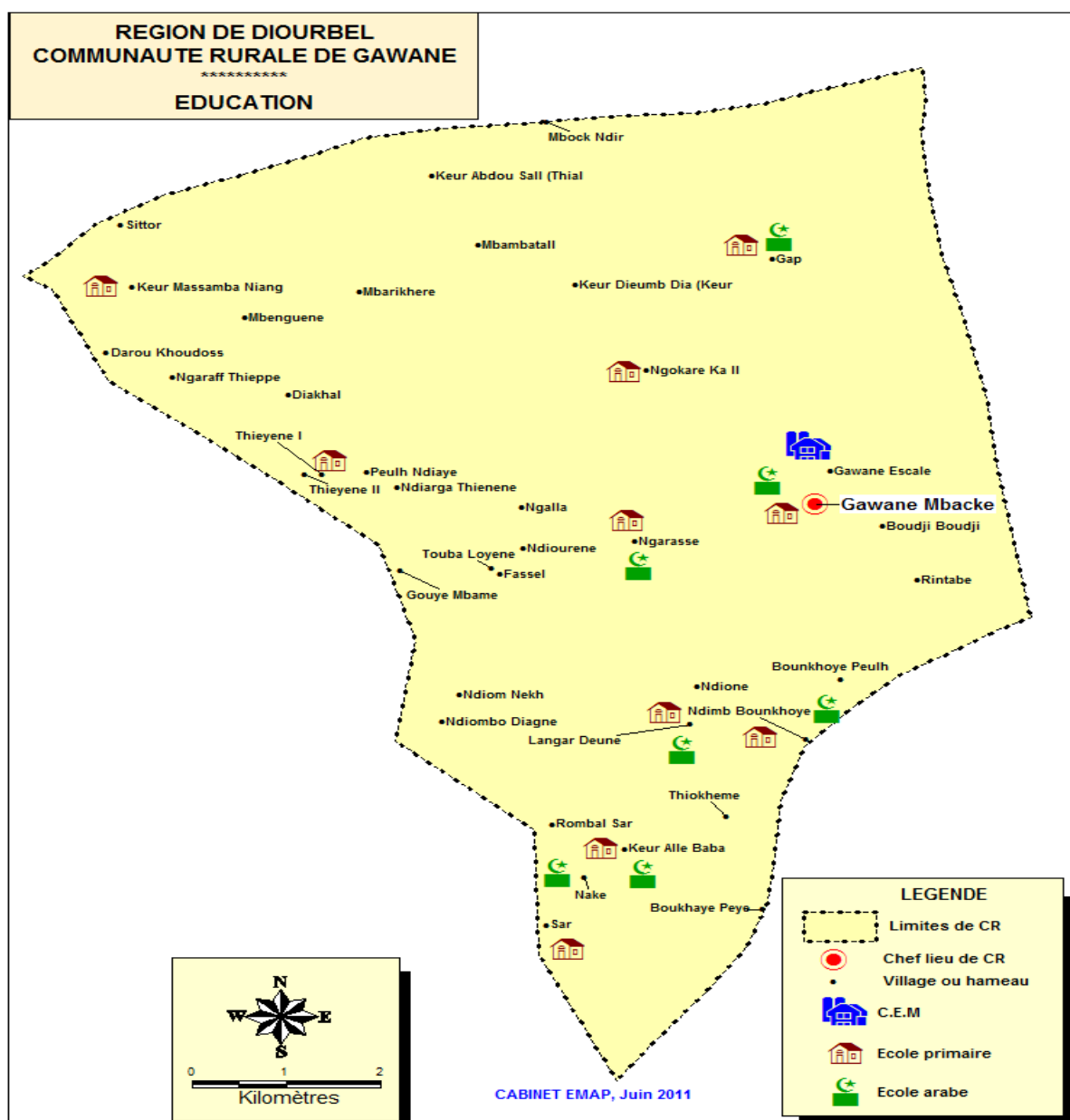
5. Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de bases

5.1 Education et formation

5.1.1 Education formelle

La communauté rurale de Gawane compte actuellement 12 écoles dont un CEM et une garderie.

Carte 2: Localisation des établissements scolaire dans la CR de Gawane



5.1.1.1 Développement intégré de la petite enfance

La garderie se situe à Gawane Mbacké. Elle est gérée par deux enseignants et compte un effectif total de 90 dont 51 filles soit 57 % des pensionnaires.

Tableau 7: Situation de la garderie de Gawane

PETITE SECTION				MOYENNE SECTION				GRANDE SECTION				TOTAL			
Structures		effectifs		structures		effectifs		Structures		effectifs		structures		effectifs	
class es	cour s	tot al	filles	class es	cour s	tot al	filles	class es	cour s	tot al	filles	class es	cour s	tot al	filles
1	1	30	14	1	1	30	17	1	1	30	20	3	3	90	51

Source : IDEN Bambey mars 2011

Depuis sa création les effectifs ont progressivement augmentés avec une plus grande part des filles. En effet, du fait de la forte connotation maraboutique du milieu, les parents préfèrent amener les jeunes garçons au daaras pour les initiés à la lecture du coran. C'est ainsi qu'à tous les niveaux les filles sont majoritaires. Malgré le regain d'intérêt de la population envers la garderie, cette dernière reste confrontée à certaines difficultés liées à :

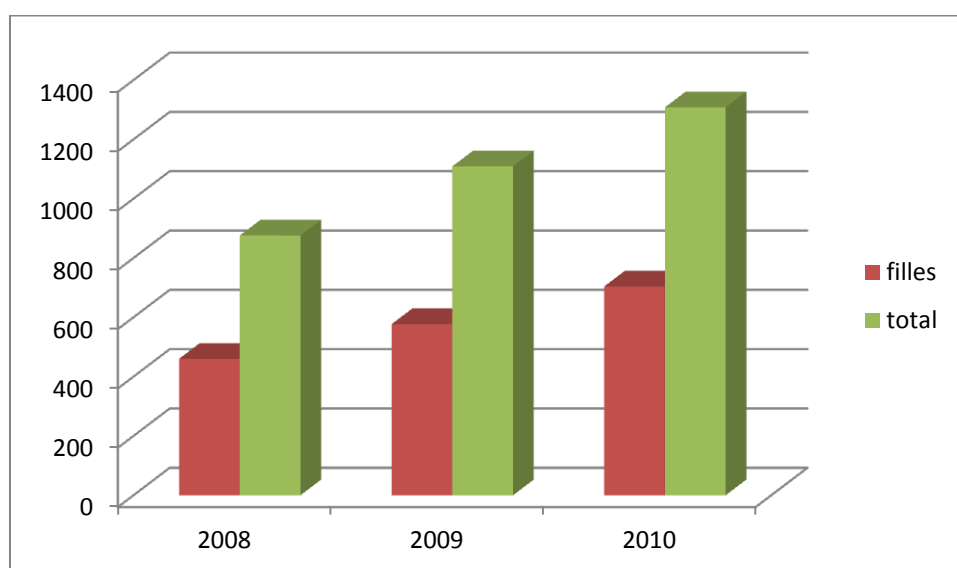
- ✓ La prise en charge des enseignants
- ✓ Le manque de matériels pédagogiques
- ✓ L'insuffisance des moyens financiers
- ✓ L'absence d'une cantine scolaire
- ✓

5.1.1.2 Enseignement élémentaire

L'enseignement secondaire est dispensé dans onze (11) écoles réparties dans les zones de la CR. Parmi ces écoles sept (7) sont à cycle complet (Gawane Mbacké, Walo keur Massamba Kane, Ndiéyène Thialaw, Langar Deune, langar Peyé, Sarr, Gap Diop). L'école de Ndimb Bounghoye créée lors de la rentrée 2009 et celles de Ngarass et Ngokaré créée lors de la rentrée 2008 sont à cycle incomplet.

Les effectifs des écoles sont en nette évolution durant ces trois dernières années. En effet les effectifs sont passés de 876 en 2008 à 1308 élèves en 2010 soit une progression de 67% en 2 années. Les filles représentent en 2010, 54% de l'effectif total soit la majorité des élèves. Cette situation témoigne du changement de mentalité de la population qui, de plus en plus accepte, d'envoyer les jeunes filles à l'école.

Figure 4: Evolution des effectifs dans l'élémentaire de 2008 à 2010



Source : IDEN, Bambeys mars 2011

Cependant, des efforts restent à faire dans la scolarisation des enfants. En effet, Gawane a le plus faible taux de scolarisation de l'arrondissement de Lambaye voir du département de Bambeys. Sur les 37 700 élèves inscrits dans les écoles élémentaires du département, la CR de Gawane n'en compte que 3,5 %.

Concernant le niveau des élèves la CR enregistre un taux de redoublement de 5,7% (soit 2.6% de filles) contre une moyenne départementale de 7,01%.

Tableau 8 : Evolution des cours dans les écoles entre 2008 et 2010

ECOLES	2008		2009		2010	
	classes	cours	Classes	Cours	Classes	Cours
gawane mb	5	6	5	6	5	6
gap diop	3	4	3	5	3	5
Sarr	2	4	3	4	2	4
keur m niang	3	6	3	6	3	6
langar peye	2	4	2	4	2	4
kalle baba	3	4	3	4	3	5
ndieyenne th	3	6	4	6	4	6
langar deune	3	6	3	6	3	6
Ngarasse			1	2	2	2
Ngokaré			1	1	2	2
Ndimb Boughoye					1	1
total CR	24	40	28	44	30	47

Source : IDEN, Bambeys mars 2011

Compte tenu de la progression des effectifs, le nombre de cours a parallèlement augmenté passant de 40 en 2008 à 47 cours en 2010. En 2008, la CR comptait 24 classes pour 40 cours. Cette tendance s'est maintenue en 2010 (30 classes pour 47 cours) posant ainsi le problème des classes multigrades et des doubles flux. En effet,

la CR souffre d'un manque constant de salles de classe et d'enseignant au niveau du primaire. Il est courant de voir des abris provisoires au niveau des écoles.

Tableau 9 : Situation des enseignants

ECOLES	2010				
	Structures		Nombre d'enseignants		
	Classes	Cours	Total	VE	MC
gawane mb	5	6	6	3	3
gap diop	3	5	4	2	2
Sarr	2	4	2	1	1
keur m niang	3	6	4	1	3
langar peye	2	4	3	2	1
Keur Alle baba	3	5	4	3	1
ndieyenne th	4	6	5	2	3
langar deune	3	6	4	2	2
Ngarasse	2	2	4	4	0
Ngokaré	2	2	2		
Ndimb Boughoye	1	1	1	1	0
total CR	30	47	39	21	15

Source : IDEN, Bambey, mars 2011

Les cours sont dispensés par 39 enseignants répartis dans les 11 écoles. Ils sont composés de 15 maîtres contractuels (38%) et de 21 volontaires de l'enseignement (62%). L'effectif des enseignants est insuffisant compte tenu du nombre de cours (39) à effectuer. C'est ainsi que nous verrons des classes multigrades et des classes à double flux dans plusieurs établissements (Langar Deune, Langar Peyé, Ndiéyène Thialaw, Sarr, Gawane Mbacké etc.)

Tableau 10 : situation des tables bancs dans les écoles

Ecoles	Tables bancs		
	TOTAL	BON	Ratio T/E
gapp diop	52	40	0,95
Ngarasse	33	33	0,57
keur alle baba	56	56	0,70
keur massamba n	56	47	0,72
langar peye	51	48	1,19
langar deune	110	100	1,56
ndieyenne thiallaw	68	60	0,85
Sarr	74	70	0,87
gawane mbacke	136	130	1,57
Total CR	636	584	

Source : IDEN, Bambey mars 2011

Le tableau indique que 8 % des tables bancs sont défectueux. En ce qui concerne le ratio table bancs par élèves la moyenne de la CR est de 1 tables bancs par élèves. Mais, ce chiffre cache certaines disparités car au niveau des écoles, seuls Langar Peyé et Gawane Mbacké ont un ratio supérieur à 1. Toutes les autres écoles ont un ratio supérieur à 0,5 soit 2 élèves pour une table banc. Ce qui permet de dire que le nombre de table banc est largement suffisant dans la CR. Cependant, il faudra relever le défi de l'entretien de ces équipements pour garantir dans le moyen terme un bon cadre d'étude des élèves.

Malgré la suffisance des tables bancs il reste beaucoup à faire dans l'amélioration du cadre d'étude des élèves. En effet, les contraintes sont liées à :

- L'absence de murs de clôture dans toutes les écoles de la CR
- L'absence d'électricité
- La non généralisation des cantines scolaires et la non-conformité de la dotation des cantines du PAM aux habitudes alimentaires des élèves.
- L'absence de latrines et d'adduction d'eau potable dans les écoles de Ngarass, Sarr, Langar deune, Ndimb et Ngokaré
- L'absence d'une assurance maladie pour les élèves et de boites à pharmacie pour les soins primaires au niveau des écoles.

5.1.1.3 L'enseignement secondaire

La CR ne dispose que d'un seul CEM créé en 2008. Le CEM ne dispose pas de salles de classes construites. Un magasin a été aménagé en 2 salles de classe qui servent de locaux pour les enseignements.

Tableau 11 : situation du CEM en 2010

6ème			5ème			4 ^{ème}			3ème		
Structures	Effectifs		Structures	Effectifs		Structures	Effectifs		Structures	Effectifs	
Classes	Total	Filles	Classes	Total	Filles	Classes	Total	Filles	Classes	Total	Filles
2	63	32	1	46	20	1	14	9	0	0	0

Source : IDEN Bambey mars 2011

Le CEM compte actuellement 123 élèves dont 61 filles soit 49% de l'effectif total. Le CEM enregistre un taux de redoublement de 14 % (2010) contre une moyenne départementale de 15 %. En plus des contraintes qui existent au niveau de l'élémentaire, l'enseignement secondaire reste liés à des difficultés qui entravent l'amélioration des conditions d'études et de vies des élèves. Ces obstacles au développement de l'enseignement secondaire dans la CR sont entre autre :

- L'éloignement du CEM par rapport aux autres villages
- Le manque de salles de classe équipées
- Le manque de matériel didactique
- L'insuffisance du personnel enseignant
- L'absence de cantine scolaire
- L'absence de mur de clôture

La carte scolaire de la communauté rurale de Gawane se présente comme suit :

5.1.2 Education non formelle

5.1.2.1 Enseignement coranique et arabe

Les daaras ou écoles coraniques, au nombre de près d'une quarantaine mobilisent des effectifs importantes estimés à environ 1000 talibés. Ils sont pour la plupart localisés dans les villages de Gawane Mbacké, Gapp , Darou Khoudoss, Diakhal , Ndiourène, Keur Mbar, Naké et Keur M.Niang, Thiamène, Ndiarga Thiénène, Ndiombo Diagne, Rintabé, Keur A.Sall, Parba langa, Rintabé, Keur Diemb Dia, keur Mbarn Ndib Bounghoye, Ngarass etc.

Ils sont confrontés à des problèmes de diverses natures dont l'absence de locaux et de dortoirs, le manque de soins, de nourriture, d'habillement ... Les talibés vivent sous la charge des marabouts ou maîtres coraniques qui n'ont souvent pas les moyens de les prendre en charge.

5.1.2.2 Enseignement en langue nationale

Compte tenu du faible niveau d'alphabétisation de la communauté rurale, la demande en renforcement des capacités à travers les classes d'alphabétisation est très forte. Les classes qui étaient ouvertes ont toutes terminés leurs sessions de formation. Aussi, faudrait-il multiplier les centres d'alphabétisation sur l'ensemble de la zone et surtout orienter les opérateurs vers l'alphabétisation fonctionnelle des femmes qui souffrent de leur manque de compétences dans la gestion correcte et autonome de leurs activités.

5.2 Santé

La communauté rurale de Gawane ne dispose actuellement que d'un seul poste de santé fonctionnel localisé à Gawane Mbacké (chef-lieu de la communauté rurale).

Ils abritent différentes installations dont un bloc sanitaire, des salles de consultation, de pansement et d'hospitalisation, un dépôt pharmaceutique... Il n'est pas clôturé et ne dispose ni d'ambulance, ni d'eau courante.

Son personnel médical est composé d'un Infirmier Chef de Poste (ICP), d'un Agent de Santé Communautaire (ASC) et de 2 matrones. En ce qui concerne les cases de santé elles sont présentes au niveau des villages de :

- Keur allé baba avec 03 cases de santé dont une seule est fonctionnelle
- keur Mbar avec une case de santé fonctionnelle
- GAP au niveau du foyer des femmes
- Walo avec une case de santé non fonctionnelle

Chaque case de santé dispose d'une matrone et d'un assistant de santé communautaire qui constitue le personnel médical.

Carte 3: Localisation des infrastructures de santé dans la CR de Gawane

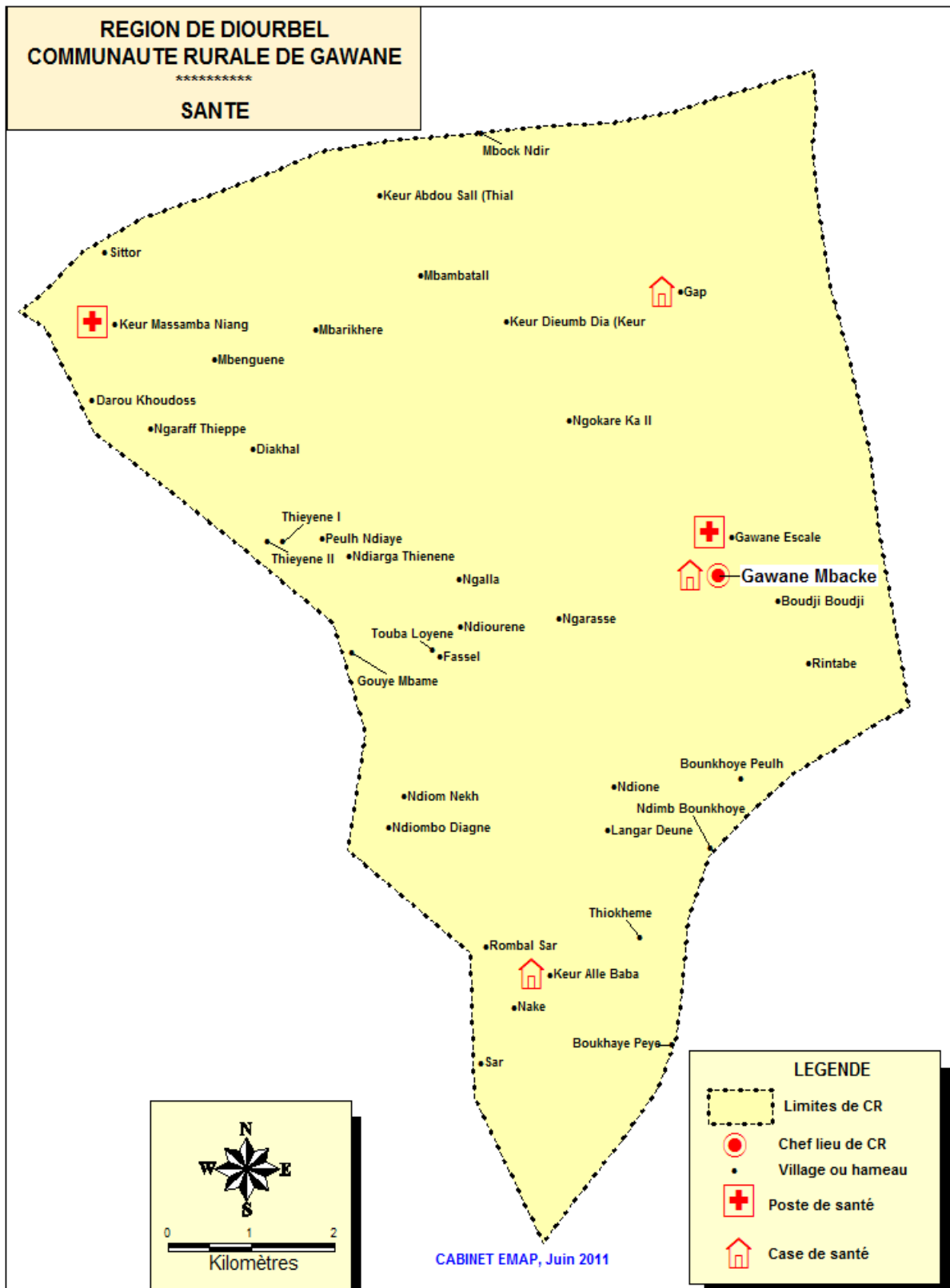


Tableau 12 : Tableau diagnostique santé

Contraintes	Causes	Conséquences	Observations
Insuffisance d'un personnel qualifié	Absence de personnel masculin pour la circoncision	Faible couverture des besoins	Le personnel féminin existant n'a pas le droit de circoncire les enfants
	Manque de recyclage du personnel		
	Manque d'assistance de proximité chez la femme enceinte	Manque de suivi des grossesses	Il existe des « badiénou gokh » mais en nombre insuffisant
Insuffisance des structures sanitaires	Insuffisance des postes de santé	Faible couverture sanitaire	
	cases de santé non fonctionnelles		Le personnel est inexistant et les bâtiments sont délabrés. (Walo, Naqué, Sarr, Langar Deune, Thiamène, Diourène)
	Insuffisance des cases de santé		
Absence d'une sage-femme d'état dans la CR	Absence d'une maternité	Manque d'assistance lors des accouchements	Il n'existe pas de maternité dans la CR
Faible niveau de fonctionnalité des Cases de Santé	Insuffisance des équipements et matériels de soin des CS	Faible qualité du service offert	Renforcer les équipements des cases de santé
	Insuffisance des ASC		
	Cases de santé non électrifiées		
	Manque d'eau dans les cases de santé		
Difficulté d'évacuation des malades	Insuffisance des ambulances	Evacuation en charrette	
Difficultés d'accès aux médicaments	Manque d'équipement au dépôt de médicament (pharmacie PS)	Indisponibilité de certains médicaments	Il n'existe pas de d'une mutuelle de santé

Source : diagnostic participatif Gawane, mars 2011

La couverture des infrastructures sanitaires de la communauté rurale est très faible. Leur représentation géographique est donnée ci-dessous

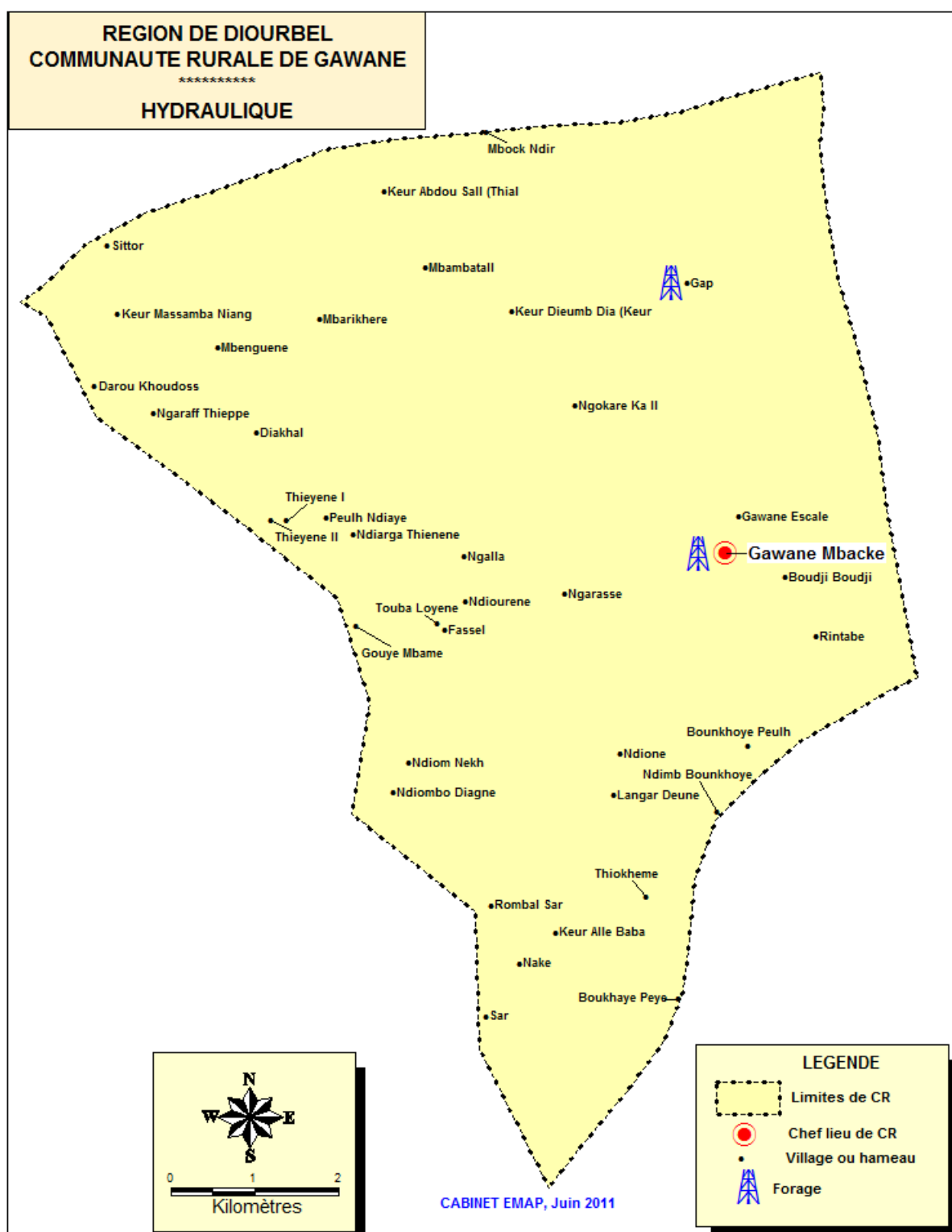
5.3 Eau potable et assainissement

L'approvisionnement des populations de la communauté rurale en eau potable se fait à partir des puits (traditionnels ou modernes) et des forages.

➤ Les forages

La CR dispose actuellement de 4 forages dont un non fonctionnel a Diomba. Les forages de Gawane, Gap, Walo couvrent une bonne partie du réseau d'adduction d'eau potable de la CR. Ils sont appuyés en cela par le forage de Thieppe (CR de Lambaye) qui couvre 8 villages de la CR.

Carte 4: Localisation des infrastructures hydrauliques dans la CR de Gawane



Le nombre de branchement public (BF) fonctionnel recensé dans la CR est de 52 bornes fontaines (enquête PEPAM 2010). Ces BF sont réparties dans 30 villages pour une population totale de 13017 habitants, soit un taux d'accès au BF public de 69,92%. Toutefois, ce taux cache des disparités car même si ces BF sont

fonctionnelles, la livraison courante de l'eau reste faible dans certains villages. En effet du fait de leur éloignement de la source du réseau (forage) et de la faible pression des forages, l'eau n'arrive dans ces villages que tard dans la nuit. Ceci pose des désagréments aux populations qui sont obligées de se lever la nuit ou très tôt le matin pour puiser de l'eau.

➤ Les puits

Ils sont très présents et constituent les principaux points d'eau surtout dans la zone de keur Allé Baba. Ils sont au nombre d'une quarantaine dont environ 11 non fonctionnels. Les profondeurs varient entre 50 et 90 mètres. Ceci rend pénible la corvée d'eau qui est effectuée par les femmes. En effet, aucun puits ne dispose d'un système d'exhaure mécanique pouvant permettre de tirer l'eau des puits sans un grand effort physique. Seul une dizaine de puits sont utilisés pour la boisson les autres puits ont une eau impropre à la consommation (humaine et animale) à cause d'un taux élevé de sodium. Cette eau est uniquement utilisée pour des usages domestiques (travaux domestiques).

Tableau 13 : synthèse diagnostic accès à l'eau

Contraintes	Causes	Conséquences	Observations
absence d'AEP dans certains villages	Faible capacité château d'eau de Gap (100m3)	Faible couverture des réseaux d'AEP des forages	Nécessité de foncer un autre forage pour couvrir les zones de keur allé baba et Ndiéyène Thialaw
	Fiable pression du forage de Gawane		
Mauvaise qualité de l'eau des forages (eau saumâtre)	Eau saumâtre	Maladie artérielle et complication chez la femme enceinte	Taux élevé de chlorure de calcium
Absence de puits modernes	Puits non protégés (dalles de protection et couvercle)	Manque de sécurité autour des puits Corvée d'eau pénible	La corvée d'eau est exécutée par les femmes et les enfants
	Absence de pompes (manuelles ou mécaniques)		
Ensalement des marres	Avancée du désert et Envahissement des mares par les champs	Difficulté d'abreuvement du bétail	

Source : diagnostic participatif CR Gawane, mars 2011

5.4 Assainissement

La communauté rurale de Gawane ne dispose pas de canaux d'évacuation des eaux usées, ni de services de collecte et de traitement des ordures ménagères. Les eaux usées sont déversées dans les rues et le dispositif de collecte des ordures ménagères est exclusivement domestique, tandis que les déchets médicaux sont incinérés dans des fosses. Cependant, on note l'existence de plusieurs OCB qui s'activent dans gestion de la salubrité au niveau des villages dans toute la communauté rurale

5.5 Ressources naturelles et environnement

5.5.1 Ressources végétales

La Communauté Rurale est située dans la zone sahélienne avec un peuplement forestier pauvre.

La **strate arbustive**, est dominée par *Guiera senegalensis* (Nguer) et *Combretum glutinosum*. On note aussi la présence d'*Anona senegalensis*, *Boscia senegalensis* et d'euphorbe telle *Euphorbia balsamifère*.

La **strate herbacée** est essentiellement représentée par les graminées. Pendant l'hivernage, ce tapis herbacé offre au bétail un surcroît de fourrage. Desséché dès le mois de novembre, il est composé de graminées annuelles où dominent le cram-cram (*Cenchrus biflorus*) et *Andropogon gayanus*.

Tableau 14 : Situation des espèces végétales

Strates	Espèces	Nom local	Utilisation
Arborée	Acacia albida	Caad	Fertilisation des champs Alimentation du bétail
	Balanites aegyptiaca	Soump	Consommation des fruits Bois de chauffe
	Zizyphus mauritiana	Sidem	Consommation des fruits Bois de chauffe
	Tamarindus indica	dakkar)	Consommation des fruits Ombrage
	Adansonia digitata)	Baobab	Consommation des fruits et des feuilles
	Azadirachta indica	Nim	Ombrage
	Prosopis juliflora	Prosopis	
	Bombax costatum	Fromager	Ombrage
	Neb Neb, Mbul, Sand, Alom et Nguiguis » (noms vernaculaires).		
Arbustive	Guiera senegalensis	Nguer	Pharmacopée
	Combretum glutinosum		
	Anona senegalensis		
	Boscia senegalensis		
	Euphorbia balsamifera		
Herbacée	Cenchrus biflorus	Xa-xam	Alimentation bétail
	Andropogon gayanus	Salgouf	

Source : enquête EMAP, mars 2011

Les villages de Ndiéyène, Thialaw, Keur Mbar, Ngarass comptent chacun un bois villageois entretenu par la population. Il existe par ailleurs des bois sacrés dans la zone de Gawane. Leur exploitation pour des champs, des pâturages ou pour le bois morts est interdite par la population.

De manière générale, le couvert végétal de la communauté rurale est très dégradé avec la diminution progressive voire la disparition de certaines espèces. Cette dégradation a des causes aussi bien naturelles qu'anthropiques. En effet, la rareté des pluies et l'avancée rapide de la désertification, combinées aux coupes abusives

par les populations pour la satisfaction de leurs besoins (fourrage, bois de chauffe, défrichement pour l'agriculture) ont fini par réduire considérablement la diversité floristique dans la localité. Pour y remédier, les populations s'investissent dans le reboisement de périmètres villageois ou individuels.

5.5.2 Ressources fauniques

La Communauté Rurale de Gawane a une réserve faunique très pauvre à cause de la dégradation du couvert végétal qui constitue l'habitat naturel des animaux. Les animaux sauvages ne concernent que les petits animaux tels que les chacals, lièvres, rats palmistes, hérissons, les *Wels* (nom vernaculaire), les souris rat, les reptiles (*bars*, *mbêts*, couleuvres et autres serpents), les oiseaux tels que les corbeaux, pigeons, tisserins, calaos, hirondelles ...etc.

5.5.3 Ressources en eau

Les eaux de surface sont essentiellement constituées de mares naturelles qui se remplissent pendant l'hivernage mais qui ne conserve par cette eau pendant plus de 3 mois. Ils servent de lieux d'abreuvement du bétail, et servent aussi à faire le linge. Cependant le tarissement rapide des mares, l'envahissement par les aires de cultures et l'avancée du désert ne permette pas une pleine exploitation de cette ressource (maraichage, poterie etc.).

5.6 Habitat et cadre de vie

L'habitat prédominant dans la communauté rurale est de type traditionnel. Le mode d'occupation de l'espace est de type groupé au centre des villages et dispersé aux alentours avec des habitations essentiellement dominées par des cases. Les hameaux sont parfois nombreux et éparpillés. Ils sont aussi distants les uns des autres, ce qui y rend difficile l'extension du réseau d'adduction d'eau.

L'aspect traditionnel se perçoit à travers les matériaux utilisés pour la construction de l'habitat constitué de cases en palissade ou en banco, surmonté d'un toit en paille de forme conique ou en dur avec des toits en zinc. Cependant, on note de plus en quelques habitations modernes du fait généralement des immigrés ou des ressortissants installés en dehors de la localité.

La quasi-totalité des villages de la CR ne sont pas alignés. En effet l'alignement ne concerne que 5 villages (sur 47) et le hameau de Thiamène (village de Gawane) qui est en cours d'alignement. Ceci devrait faciliter considérablement le raccordement au réseau électrique et hydraulique pour ces villages. Cependant pour prétendre à un meilleur cadre de vie dans la CR il faudra nécessairement alignés les autres villages.

A côté de l'habitat, on a les aires de cultures qui portent le mil et le sorgho, le niébé, celles-ci sont appelées cultures de case. Ces espaces abritent le parcage du bétail dont la fumure permet d'entretenir la fertilité des sols.

5.7 Protection sociale et suivi des groupes vulnérables

Pour ces groupes, outre le plan sésame pour le troisième âge, il n'y a pas de mécanisme local de protection des couches vulnérables. En effet, les personnes du **troisième âge** doivent bénéficier de la gratuité des soins mais la plupart des bénéficiaires potentiels au niveau de la communauté rurale ne sont pas bien informés des conditions d'accès.

5.8 BONNE GOUVERNANCE ET COOPERATION DECENTRALISEE

5.8.1 Bonne gouvernance économique

Les ressources financières du conseil rural proviennent essentiellement de la taxe rurale, des patentes et des fonds d'équipement. Le budget de la communauté rurale porte sur deux sections (le fonctionnement et l'investissement) et s'équilibre en recettes et dépenses.

Tableau 15 : Budgets prévisionnels votés et alloués de 2006 à 2010

Années	Budget prévisionnel		
	Fonctionnement	Investissement	Total
2006	27 132 700	203 806 401	230 939 101
2007	24 786 000	115 000 000	139 786 000
2008	42 300 000	265 000 000	307 300 000
2009	35 505 001	46 251 557	81 756 558
2010	42 167 817	116 821 817	158 989 634

Source : conseil rural Gawane, 2011

Sur ces quatre dernières années le budget de la CR a évolué en dent de scie. Le pic a été atteint en 2008 avec un montant de 307 300 000 dont 86 % a été prévu pour les investissements. L'année 2009 a connu le plus faible budget de la CR qui a baissé de 74% comparé à la précédente année (2008). La répartition du budget en dépense de fonctionnement et en dépense d'investissement est illustrée par le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Récapitulatif du budget de la CR en 2010

Service	Nomenclature	Montants votés	Montants approuvés
Récapitulatif des dépenses de Fonctionnement 2010			
313	CABINET PCR	11 200 000	11 200 000
321	SECRETARIAT	2 562 600	2 562 600
331	RECETTES RURALES	500 0000	500 0000
341	PERCEPTION	2 000 000	2 000 000
361	PROPRIETE COMMUNAUTAIRE	1 000 000	1 000 000
371	PROTECTION CONTRE LES FLEAUX	1 000 000	1 000 000
421	ECLAIRAGE PUBLIC	1 500 000	1 500 000
441	EDUCATION JEUN/SPORT	5 590 086	5 590 086
451	SANTE	12 800 000	12 800 000
508	FETES DE CEREMONIE PUBLIC	1 000 000	1 000 000
509	DIVERS	5 300 000	5 300 000
600	PRELEVEMENT	3 642 061	3 642 061
Récapitulatif des dépenses d'Investissement 2010			
702	AMENAGEMENT RESEAU DISTRIBUTION	1 000 000	1 000 000

Service	Nomenclature	Montants votés	Montants approuvés
	EAU		
702.1	AUTRES TRAVO D4AMENAGEMENT	24 000 000	24 000 000
702.2	ADDUCTION	6 000 000	6 000 000
705	EQUIPEMENT SCOLAIRE	ND	ND
705.2	CONSTRUCTION EDICULES	12 000 000	12 000 000
706	ETUDES	950 000	950 000
	CONSTRUCTION SALLE DE CLASSE	9 000 000	9 000 000
	EQUIPEMENT SOCIO CULTUREL	4 640 000	4 640 000
709	EQUIPEMENT DIVERS	3 000 000	3 000 000
721	ETUDES	2 000 000	2 000 000
731	PARTICIPATION ACTIVITES PNDL	4 764 000	4 764 000

Source : conseil rural de Gawane, 2011

Malgré la volonté de réaliser des investissements, au bénéfice de la population, affichée par le conseil rural, le taux d'exécution financière des budgets reste très faible. En effet en 2007 34% du budget réservé au investissement a été effectivement exécuté contre un taux d'exécution financière de 29 % en 2008. Ces investissements sont pour la plupart l'œuvre de l'Etat à travers ces projets et programmes. Ceci met en exergue la faiblesse des interventions des partenaires au développement dans la CR. Et, compte tenu de la faiblesse des recettes du à la difficulté de recouvrement de la taxe rurale, la CR peine parfois à mobiliser la contrepartie nécessaire au financement des microprojets.

Le tableau ci-dessous retrace les réalisations du conseil rural grâce à l'appui de ses partenaires.

Tableau 17 : Réalisation du conseil rural de 2007 à 2010

Années	Réalisations	Partenaires	Coûts
2007	Adduction d'eau	PNIR	39 100 000
2008	Adduction	PNDL	39 000 000
	Construction latrines écoles primaire	PNDL	6 032 000
	Réhabilitation Magasin céréalier	PNDL	9 000 000
	Construction Case des tout petits	CCF	ND
	Construction salles de classe	BCI Etat	23 000 000
2009	Salle de classe	BCI Etat	11 500 000
	ADDUCTION	PNDL	19 000 000
2010	Salle de classe	BCI Etat	11 500 000
	Adduction	PNDL	4 000 000
	Hall marché	PNDL	24 000 000

Source : conseil rural Gawane

La situation de la trésorerie du conseil rural à la date du 31 décembre 2010 est donnée par le tableau ci-dessous.

Tableau 18 : Situation de la trésorerie de la CR en 2010

Disponible au 1er jour de la gestion (BE du c/568)							21 608 783
Recettes effectuées pendant la gestion (débit du c/568)							30 509 934
<i>total recettes</i>							52 118 717
Dépenses effectuées pendant la gestion (crédit du c/568)							35 778 725
<i>total dépenses</i>							
							16 339 992
<i>DISPONIBLE</i>							
VARIABLES	Recettes ordinaires		Recettes d'investissement				
	Fonctionn .	FDD	BCI	PNDL	Fdsdeconc.	Ress. Propres	total
Résultat 2009	47 761	8 598 756	11 617 875	1 344 391	0		21 608 783
Recettes 2010	7 745 934	14 000 000	0	4 764 000	4 000 000		30 509 934
TOTAL	7 793 695	22 598 756	11 617 875	6 108 391	4 000 000	0	52 118 717
							0
Mandats 2010	3 761 520	9 427 086	8 061 962	10 528 157	4 000 000	0	35 778 725
DISPONIBLE	4 032 175	13 171 670	3 555 913	-4 419 766	0	0	16 339 992
							16 339 992
<i>DISPONIBLE</i>							

5.8.1.1 Développement local et décentralisé

Le processus de décentralisation amorcé avec la loi 66-64 du 30 juin 1966 portant code de l'administration communale, s'est progressivement mis en place de 1972 à 1996, ouvrant la voie à une grande responsabilité des collectivités locales. La communauté rurale va bénéficier d'un environnement institutionnel et juridique favorable à l'impulsion d'un développement socio-économique durable, et constitue de ce point de vue une collectivité locale de base incontournable pour toutes stratégies participatives de développement rural. Elle est désormais investie d'importantes prérogatives en matière de développement socio-économique touchant à neuf domaines de compétences transférées, parmi lesquels: la planification et l'aménagement du terroir.

Le conseil rural est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement. Il est ainsi l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification.

A côté des institutions chargées de la gestion du développement local, l'Etat du Sénégal garde une administration territoriale représentant l'exécutif (Sous-préfet) et des services techniques chargés de veiller à la cohérence des actions avec des

grandes orientations du gouvernement en termes de développement et de gestion du territoire.

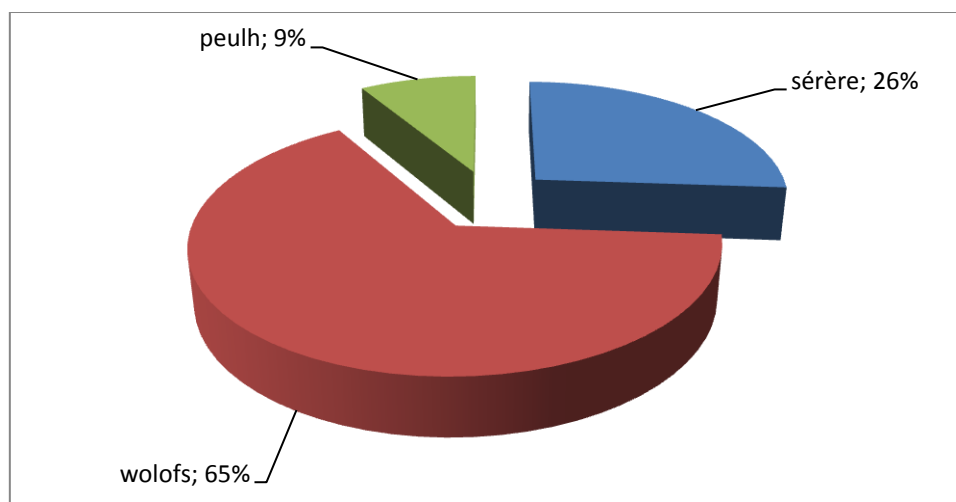
5.8.1.2 Le conseil rural

➤ Composition

La communauté rurale de Gawane est dirigée par un Conseil Rural, instance de délibération, composé de quarante-six (46) membres élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq (5) ans. Les conseillers sont issus de trente-deux (32) villages sur les 47 villages officiels que compte la communauté rurale, soit environ 66 % de représentativité villageoise dans le conseil. Toutes les 6 zones y sont représentées.

Le conseil rural est majoritairement composé de wolof qui sont au nombre de trente (30), suivis des sérères (12) et des peuls (4).

Figure 5: Répartition ethnique des conseillers



Source : enquête EMAP, mars 2011

En ce qui concerne le **niveau d'instruction** la grande majorité des conseillers n'ont pas été à l'école française. Ce qui fait que le niveau d'instruction est très faible avec seulement 21 % de conseillers instruits. Parmi ces conseillers un seul a le niveau universitaire (Baccalauréat), contre trois qui ont le niveau secondaire et six qui se sont arrêtés au primaire. Cependant presque tous les conseillers ont fréquentés les écoles coraniques et savent lire et écrire en arabe.

Ceci se fait ressentir aussi sur l'**appartenance professionnelle** des conseillers qui sont en majorité composés d'agriculteurs et d'éleveurs. Il faut dire que cette structuration socioprofessionnelle est aussi à l'image de la population de la CR. Nous retrouvons aussi au niveau du conseil des maîtres coraniques, des commerçants, une matrone, des artisans, quelques instituteurs etc.

Quant à l'appartenance politique des conseillers, seul deux partis politique sont représentés. Le parti le plus représenté au niveau du conseil reste le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) qui compte près de 85 % des conseillers. L'autre

parti politique présent dans le conseil rural est l'Alliance des Forces du Progrès qui mobilise environ 15 % des conseillers.

➤ **Fonctionnement**

Le conseil rural est représenté par un organe exécutif dirigé par le PCR et ses deux adjoints qui sont appuyés par un assistant communautaire. Ils sont chargés d'assurer la bonne gestion administrative, technique et financière de la collectivité. Pour l'appuyer dans cette tâche, le conseil a mis en place des commissions techniques qui sont au nombre de 08 :

- ❖ Commission Planification
- ❖ Commission Finance
- ❖ Commission domaniale
- ❖ Commission jeunesse, sport et loisirs
- ❖ Commission culture
- ❖ Commission Santé
- ❖ Commission Éducation
- ❖ Commission environnement

Le conseil rural fonctionne aussi avec un cadre de concertation communautaire (CCC), installé avec l'appui de l'ARD en 2009. Le CCC, instance locale de concertation, est la cheville ouvrière dans la mise en œuvre des activités planifiées au niveau communautaire. Cet organe est constitutif de tous les groupes locaux qui animent la vie sociale, économique et culturelle de la communauté rurale. Il constitue une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place par le conseil rural et les populations, dans le cadre d'un développement local participatif. Cette même structure a été renouvelée et reconduit en 2011, par les différentes parties prenantes, pour appuyer le conseil rural dans la prise de décision.

Hormis les rencontres ordinaires que le conseil convoque pour statuer sur des points précis, les conseillers se rencontrent aussi en session extraordinaire pour discuter et délibérer en cas de besoin. Cependant, Il est important de signaler qu'aucune des huit commissions techniques n'a tenue de réunion depuis ces six (6) derniers mois. Néanmoins, il est demandé à chaque commission de faire un compte rendu de ses activités lors des réunions du conseil rural. Toutefois, cela ne règle pas le problème du fonctionnement léthargique des commissions techniques. Ceci est principalement dû au faible niveau de maîtrise des conseillers de leurs rôles et responsabilités et du manque de moyen pour la mobilisation des conseillers.

Il faut aussi préciser que la majeure partie des conseillers en sont à leur premier mandat. En effet ; 54% des conseillers ont un mandat d'expérience alors que les 46% restants n'ont pas plus de deux (2) mandats.

Les contraintes qui entravent le bon fonctionnement du conseil rural sont :

- ✓ L'insuffisance des recettes de la CR
- ✓ L'insuffisance du matériel roulant (voiture, moto)
- ✓ Le manque d'outils informatique
- ✓ Le manque de formation des conseillers
- ✓ Le manque de connaissance sur la décentralisation

- ✓ L'insuffisance des partenaires

5.8.1.3 Les services étatiques

A côté des institutions chargées de la gestion du développement local, il y'a une administration territoriale représentant l'exécutif et les services techniques chargés de veiller à la cohérence des actions avec la politique de développement définie par le gouvernement du Sénégal.

➤ L'administration territoriale

Elle est sous l'autorité du Sous-Préfet de l'arrondissement qui tient ses prérogatives du décret 72-636 du 29 Mai 1972 modifié par le décret 97-228 du 22 Mars 1996 fixant les attributions des chefs de circonscription administratives et des chefs de village.

Il est le représentant de l'Etat auprès des collectivités son rôle est de :

- coordonner et impulser les actions de développement économiques et social de l'arrondissement,
- susciter et encourager la participation des populations aux actions de développement,
- assister et orienter la communauté rurale sur les questions relatives au droit,
- veiller au bon fonctionnement des centres d'état civil,
- contrôler l'action des chefs de village dans la collecte de l'impôt,
- apporter son concours et celui des populations de son arrondissement en cas de sinistre ou de calamités,
- veiller à la sécurité des personnes et des biens dans son arrondissement...

➤ Le chef de village :

Dans le maillage territorial et institutionnel, le chef de village constitue l'échelon de base. Il représente l'administration et sert de lien de transmission pour les populations. Il a un rôle consultatif et de règlement des conflits. Il est avisé pour toute initiative concernant le village.

➤ Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

C'est le bras technique des collectivités locales en matière de développement. Le CADL a pour rôle :

- d'assister les collectivités locales dans la gestion foncière
- appuyer et conseiller les organisations de communautaires de base
- assurer le suivi des campagnes agricoles
- assurer le suivi des campagnes de reboisement
- assurer le suivi vétérinaire du cheptel et de la volaille...

➤ La brigade des puits et forages

Les actions du service de l'hydraulique sont surtout orientées vers l'encadrement des populations dans la gestion financière et le suivi technique des réalisations hydrauliques.

➤ L'ARD (Agence Régionale de Développement)

L'ARD a pour mission générale de coordonner les interventions et initiatives des collectivités locales en matière de développement local.

De façon spécifique elle est chargée de :

- l'appui et la facilitation de la planification du développement local,
- la mise en cohérence des interventions entre collectivités locales d'une même région,
- le suivi évaluation des programmes et plan d'action de développement local.

5.8.1.4 Partenariat et coopération de la CR

La Communauté rurale de Gawane est caractérisée par la faiblesse de son réseau partenariale. En effet, les seuls ONG qui interviennent dans la CR sont la Caritas et CCF. Ceci est principalement dû au manque de visibilité de la CR et de la forte présence maraboutique qui donne un préjugé défavorable à la CR. Cependant, ces préjugés sont infondés d'autant plus que Gawane est la seule communauté rurale au Sénégal qui est dirigée par une femme.

Tableau 19 : Partenaire du conseil rural de Gawane

Projets/ Organismes	Domaine d'intervention	Début de l'intervention	Lieu	Groupes cibles	Réalisations
PNDL	Hydraulique, éducation, formation,	2008	CR		AEP Salle de classes Hall marché
PARPEBA	Hydraulique et assainissement	2008	Gapp		forage gapp + assainissement
FIDA	Hydraulique	2006	Walo		forage walo
CARITAS	Hydraulique et assainissement	2003	KEUR MBAR NDIOMNEK H		assainissement hydraulique keur mbar ndiomnekh
CCF	Parrainage / éducation	2008	GAWANE G APP WALO K A B	Petite enfance	construction case des tous petit gawane

Source : conseil rural Gawane, 2011

Tableau 20 : Synthèse du Diagnostic Participatif CR de Gawane

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
AGRICULTURE			
❖ Terres : héritage, location, legs, don • Dior : 70% • Deck : 30% Types agriculture : pluvial et maraichage Spéculations (Mil souna, Arachide, Niébé, Pastèque -Bissap-Gombo, Provenance semences : récoltes, secco, louma ❖ Type de fertilisation : -engrais chimique, -fumures organiques, -compost ❖ Matériel agricole : semoirs houes chinesis, houe occidentale, ararar, deux (2) tracteurs (venn et roll) ❖ Commercialisation : vente sur place, louma, Dakar Animaux de traite : chevaux, âne	Insuffisances des terres Pauvreté des sols Présence de termites et de vers destructeurs	Former les agriculteurs sur les techniques de compostage Vulgariser l'utilisation de fongicide et de produits phytosanitaires Protection des jeunes Kadd	Population Partenaires Population
	Retard mis en place des intrants (semences et engrais) Insuffisances des intrants Mauvaise qualité des intrants (semences) Cherté des intrants	Mettre en place des banques céréalières villageoises Mettre en place à temps les intrants de qualité Augmenter les quotas et la subvention sur les intrants	Partenaires CR Etat Etat
	Vétusté du matériel agricole Insuffisance et cherté du matériel agricole Difficulté d'accès au matériel	Alléger la procédure d'accès au matériel agricole (houes, semoir, harara)	Etat
		Appuyer les artisans de la zone en formation sur la fabrication des machines	
		Mettre en place un système de crédit pour l'acquisition du matériel	Etat Partenaires
		Faciliter l'accès au motoculteur	
	Insuffisance des magasins de stockage	Augmenter la subvention sur le matériel	Etat
		Construire des magasins de stockage à Ndiéyène Thialaw, Gawane, Gap, Darou khoudousse, langar peye, Keur allé Baba	Partenaires Population
	Manque de bras valide (exode rurale)	Former les producteurs sur les techniques de conservation des produits agricoles	Partenaires Paysans
	Insuffisance des points de collecte	Favoriser le développement d'AGR extra agricoles	CR Partenaires
		Redynamiser les coopératives agricoles Doter les points de collectes de fonds de roulement	Etat Opérateurs privés
	Fréquence des conflits agriculteur-éleveur dû à la divagation des animaux	Veiller au respect de l'arrêté Préfectoral en matière de divagation et arrivée des transhumants	Sous préfet Population
	Manque d'eau apte à la pratique du maraichage	Equiper les puits hydrauliques de systèmes d'exhaures	Etat Partenaires
		Aménager des bassins de rétention Gawane, keur allé baba, Ndiéyène Thialaw,	
	Absence de périmètre maraicher	Aménager un périmètre maraicher équipé dans chaque zone	
	Manque de formation en maraichage	Formation sur les techniques de maraichage	
	Manque de matériels post récolte (Batteuses,	Equiper les GPF en matériels de transformation des produits de la	CR Partenaires

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
	matériels de transformation)	récolte	
		Formation en technique de transformation des produits locaux	Partenaires
ELEVAGE			
<u>Elevage</u> : ✓ Espèce : bovins, ovins, caprins, asins, équins, volailles. ✓ Parcours de bétail ✓ Aire de pâturage ✓ Parc à vaccination (keur Allé Baba, Gawane Mbacké ✓ Insimination artificielle dans la zone ✓ -Embouche bovine et ovine ✓ Abreuvoirs (Gawane Mbacké, ✓ MDE ✓ ATE à Lambaye ✓ Enclos communautaire à Gawane	Fréquence des maladies de bétails Manque de suivi des inséminations Insuffisance de vétérinaire	Recruter et former des auxiliaires vétérinaires	Population Partenaires MDE
	Faible capacité de production des races existantes	Introduire de nouvelles races bovines, équines, ovines, caprines et de la volaille	
	Vol de bétail	Construire des enclos communautaires dans chaque zone	Population CR Partenaires
		Vulgariser le marquage du bétail	
		Réparer l'enclos communautaire de Gawane	
		Veiller à l'application des peines à l'encontre des auteurs de vol	
		Créer des comités de vigilance	
	Absence de dépôt de médicament	Mettre en place un dépôt de médicaments Gawane	MDE Partenaires
	Rétrécissement des parcours de bétail	Veiller au respect des lois et règlements sur la délimitation et l'accès aux aires de pâturage et de culture	Sous-préfet Population
	Fréquence des conflits éleveurs/cultivateurs		
	Insuffisance des aires de pâturage Difficulté d'accès à l'aliment de bétail	Appuyer la MDE pour l'approvisionnement en aliment de bétail (commande groupée)	MDE Partenaires
		Construction des dépôts d'aliments de bétail	
		Vulgariser les cultures fourragères	
		Former les éleveurs sur les techniques de conservation du fourrage	
	insuffisance de lieu d'abreuvement	Etendre le réseau d'AEP (keur allé baba)	ASUFOR MDE Partenaires
		Construire des abreuvoirs Désensabler les marres	
Insuffisance des lignes de crédit pour l'élevage	Appuyer la création d'un MEC dans la CR	CR Partenaires	
Manque de formation en embauche et en aviculture	Former les éleveurs en technique d'embouche	Partenaires	
	Former les éleveurs sur les procédés avicoles	Partenaires	
EDUCATION			
✓ 1 CEM en abri provisoire ✓ Ecoles primaires : -02 keur allé baba - Ndiéyène thialaw 1, Ngokaré ka I (abri provisoire) - Gawane	Insuffisance du personnel enseignant	Renforcer l'effectif des enseignants au niveau des écoles de Gawane, Gapp, sarr, Ndimb, Keur A. baba, Ndiéyène	IDEN
	Insuffisance de salles de classes (CEM et écoles françaises)	Construire et équiper des salles de classes à keur allé baba, Ndiéyène thialaw , Ngokaré ka I, Ngarasse, langar peye, ndimb bounghoye,	Partenaires CR

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
-Langar Deune 4 classes en dur et un abri provisoire (AEP) -Ngarasse : 4 classes en abri provisoire - GAP (cycle complet) - Ngoparé 2 -01 à Walo -Ndimb Bounghoye ✓ Franco-arabe -01 keur allé baba ✓ Ecoles arabes -02 keur allé baba -: ngarass, parba langa, gawane escale, langar deun, Naqué - GAP 02 - 01 Mbamban, Ndimb, - keur dieumbeul, keur Mbar ✓ Daaras -02 keur allé baba -1 à Ndiomba - rintabé, Gawane, ngawaye, parba langa -Gap -tous les villages (zones de walo) ✓ Cantines scolaires (PAM) ✓ Classe alphabétisation : -Gawane		Refectionner les batiments à l'école de ndiéyène thialaw	
	Absence de mur de clôture au niveau des écoles	Clôturer les écoles de la CR (11 écoles +CEM)	CR
	Manque de soutien et de formation aux maîtres arabes	Renforcer les capacités des maîtres arabes	IDEN, CR Etat
	Ecole franco arabe non construit	Construire et équiper une école franco-arabe	IDEN, CR Etat
	Manque de moyens matériels et financier au niveau du daara	Renforcer l'appui aux daaras	ONG CR
	Insécurité école Ngokaré ka I (bâtiments délabrés)	Réfectionner les bâtiments délabrés à Ngokaré ka I, gawane	Partenaires Population
	Déperdition scolaire (mariage précoce)	Sensibiliser les parents sur les effets des mariages précoces	
	Manque de matériels didactiques et sportifs	Appuyer les écoles en matériels scolaires et sportifs	Partenaires IDEN CR
		Mettre en place à temps l'appui de l'IDEN en matériel didactique	
	Difficultés d'accès des élèves aux soins sanitaires	-Appuyer la signature d'une assurance maladie pour les élèves -Doter les écoles de boites à pharmacie	CR Partenaires
	insuffisance des classes d'alphabétisation	Former des moniteurs (rices) d'alphabétisation	CR Partenaires
		Mettre en place des classes d'alphabétisation fonctionnelle	
	Faible dotation des cantines scolaires de PAM	Renforcer l'appui aux cantines scolaires de PAM	Etat PAM
		Faciliter la mise en place des cantines scolaires de l'Etat	
	Absence de logement pour les maîtres	Construire des logements pour les enseignants	CR Partenaires
	Absence d'une case des tout- petits	Installer une case des tout- petits dans la CR	Partenaires Etat
	Absence de centre d'accueil pour les élèves	Construire un centre d'accueil pour les élèves du CEM (internat)	
	Insuffisance de l'accès à l'électricité aux latrines et à l'eau dans les écoles	Electrifier les écoles et les daaras	Partenaires CR
		Appuyer l'AEP et la construction d'édicules dans les écoles de Ngarass, Sarr, Langar deune, Ndimb, Ngokaré	
	Absence de l'informatique dans les écoles	Equiper les écoles de matériels informatique	
SANTE			
✓ Poste de santé : -01 PS (1 infirmier, une matrone, 2 ASC, une « badiénou gokh ») - 01 PS à Walo keur Massamba Kane ✓ Cases de santé (CS)	Insuffisance des ASC	Identifier et former des ASC	Partenaires
	Absence d'une sage-femme d'état dans la CR	Construire et équiper une maternité	Etat
		Affecter une sage-femme d'état dans la CR	
	Insuffisance des postes de santé	Construire un poste de santé à Ndiéyène Thialaw et à Walo	

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
-03 cases de santé dont 1 seule est fonctionnelle à Keur Allé Baba : -01 à Keur Mbar -01 Gawane Mbacké - 01 GAP (au niveau du foyer des femmes) -01 à Walo NF ✓ ASC -01 à Keur Allé Baba ✓ Matrones -04 à Keur Allé Baba -01 à Keur Mbar ✓ 01 ambulance ✓ 01 pharmacie (PS) ✓ Comité de gestion ✓ Présence de tradipraticien dans toute la CR	Non fonctionnalité des cases de santé de Keur Allé Baba	Réhabiliter les cases de santé de non fonctionnelles à Walo, Naqué, Sarr, Langar Deune, Thiamène, Diourène	Partenaires Etat
	Insuffisance des cases de santé	Construire et équiper de nouvelles cases de santé à Ndiéyène Thialaw, Langar Peyé, Langar Deune et dans la zone de Gap	Partenaires
	Insuffisance des équipements et matériels de soin des CS	Renforcer les équipements des cases de santé	Partenaires
	Insuffisance du personnel médical (Absence de personnel masculin pour la circoncision)	Affecter un personnel masculin qualifié au PS de Gawane	Etat Partenaires
		Former une matrone pour la case de Gap	
	Difficulté dans la prise en charge du personnel	Impliquer le CR, la région médicale et les partenaires dans les prises en charge du personnel médical	Population
	Manque de recyclage du personnel	Recycler le personnel médical	Partenaires
	Difficulté d'évacuation des malades	Solliciter l'appui des partenaires et de la CR pour l'achat d'une ambulance	CR Partenaires
		Faciliter l'accès à l'ambulance pour les évacuations	
		Aménager les pistes rurales et la route Lambaye- Gawane	
	Cases de santé non électrifiées Manque d'eau à la case de santé	Solliciter l'appui de la CR et des partenaires.	CR Partenaires
	Difficultés d'accès aux médicaments	Appuyer la mise en place d'une mutuelle de santé Augmenter la dotation en médicament	Partenaires Populations
	Manque d'équipement au dépôt de médicament (pharmacie PS)	Renforcer les équipements du dépôt de médicaments	
	Manque d'assistance de proximité chez la femme enceinte	Identifier et Former des femmes sur l'accompagnement et le suivi des femmes enceintes	
RESSOURCES EN EAU			
✓ Forage : 01 NF à Ndioba créé en 2004 01 Gawane Mbacké : 01 à Gap 01 Walo K M Kane « 03 puits de reconnaissance à Sar, Ndiombo et Naqué) ✓ <u>Mares</u> : Guiguiss, Ledess, Ndiabaye, Yobul, Goye, Yol, khombol, Ndiakhlew, lekhen, Dekh Nafar/1 mois	Faible couverture des réseaux d'AEP (absence d'AEP dans certains villages)	Etendre le réseau d'adduction d'eau potable à Ndimb, Peyé, Bounkhoye, Ndiome, Ndiawé, Ndiome Nekh, Tiokène, marène kouré, Sar, Naqué, Rombal Sar, Bounkhoye Peul, ngawaye, Parba langa	CR ASUFOR PNDL
	Mauvaise qualité de l'eau (eau saumâtre)	Installer une unité de dessalement de l'eau à Gawane, Gap et Walo	
	Faible couverture du réseau de Gawane (du a faiblesse de la pression de	Améliorer la tuyauterie du forage de Gawane Construire un autre réservoir	CR Partenaires

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
(Darou Ngouye Mbame) Niénék et Ngout à langar peye /polarise toute la zone/DME : 4 mois /abreuvement, linge, arrosage pastèque rétète, gnignick, yangual, Niata, boudji-boudji, samba, tapa Toufeu, Dioufé, Mbouki, Laba Ndiyam,Khayane et Mbaylan ✓ Puits : 10 fonctionnels, 7 non fonctionnels (Keur Allé Baba) 1 puit à Ndiome Nekh/vers 1900. Tous les villages en dispose/ prof max 94m . Seul Mbathie à une eau douce (zone de Gawane Mbacké) GAP 2 de 50 m, Mbamba 1 de 60m,K.abdoul sel 1 de 63m, K.dieuumbe dia 1 de 63m,Njogari 1 de 62m	l'eau)	pour le forage de Gawane	
	Insuffisance des forages Nappe phréatique très profonde (60m en moyenne).	Appuyer la finalisation des travaux du forage de Diomba	CR Partenaires
		Foncer un forage entre Keur Allé Baba Ndiéyène thialaw et Gawane Mbacké	
	Faible capacité château d'eau de Gap (100m3)	Installer un réservoir à ras le sol à Gap	Partenaires CR
	Puits non protégés	Equiper les puits de dalle de protection et d'un système d'exhaure à keur Mbar, ndiomba, Mbathie, K. Dieumb Dia, Ngaraff, Walo, Sar, Ngokaré ka II, K.A Baba	Partenaires
	Fréquence des délestages	Equiper les forages de groupes électrogènes	CR Partenaires
	Ensablement des marres	Reboiser autour des marres	Partenaires Population Etat
		Désensabler les marres	
		Aménager des bassins de rétention à gawane, langar, Ndiéyène	
		Respecter la délimitation autour des marres	Population
RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT			
	Manque d'eau	Aménager des bassins de rétentions à gawane, langar peye, ndiéyène thialaw,	CR Partenaires
	Disparition des points d'eau	Réaménager les mares	CR Partenaires
	Méconnaissance du code forestier	Sensibiliser la population sur le code forestier	Population CADL
	Disparition des espèces fruitières (soump, acajou, manguier, citronnier)	Reboiser des espèces fruitières adaptées	Population Partenaires
	Erosion éolienne		
	Coupe abusive des arbres	Veiller au respect des bois villageois existant	Population
		Aménager des bois villageois et une forêt classée	
		Vulgariser l'utilisation de foyers améliorés	
		Mettre en place un comité de surveillance des arbres	
TRANSPORT			
✓ Piste latéritique : Bambey-Gawane Mbacké	Insécurité causée par les excès de vitesse	Construction de dos d'ânes Placer des balises de signalisation	Etat CR
✓ Piste sablonneuse Moyen de transport : charrettes, automobiles	Pollution de l'air causée par la poussière	Goudronner la piste latéritique Gap-Gawane-Bambey	Etat
	Manque de liaison	Appuyer la création d'une gare	CR

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
✓ Présence horaire Gawane-Dakar Horaire Baba Garage-Dakar	Bambey-Gawane	routière	
	Absence de route latéritique Gawane-Lambaye	Aménager une piste latéritique Gawane-Lambaye et Sokano Bounghoye Peul-Gawane	Etat
	-Inaccessibilité de Mbariker et Diaokhal pour les camions pour transporter les produits de récolte à commercialisation-Manque de route butimée	Construire une route latéritique (Diakhal, MBarikér)	Etat
COMMERCE			
✓ Petit commerce par les BANA BANA ; produits agricoles (arachides, bovins, ovins, caprins) ✓ Louma Gawane ✓ Mbacké ✓ boutiques ✓ Trituration arachide ✓ Embouche ✓ Boulangerie traditionnelle,	-Manque de formation en entrepreneuriat (surtout pour les femmes)	Formation en gestion et entrepreneuriat	Population Partenaires CR
	-Manque de financement	-Financer les femmes	
	Absence de boulangerie	-Créer une boulangerie	
	Difficulté d'approvisionnement	Appuyer la mise en place de boutiques grossistes	Partenaires Population
	Manque de sécurité (vol des boutiques)	Appuyer la mise en place d'une équipe de garde	CR
	Manque de financement	Faciliter l'accès au financement	Partenaires
		Mettre en place une mutuel d'épargne et de crédit dans la CR	
	Difficulté de déplacement	Aménager des pistes de production	Etat
insuffisance de marché hebdomadaire	Appuyer la création d'un marché hebdomadaire à Ndiéyène Thialaw	CR	
ARTISANAT			
Existence de vulgarisateur à GAP et Mbamba tall -existence de maçon -existence de forgeron Menuisier à Darou Khoudoss et à walo -Maçon, Darou Khoudoss, Ngaraff, Keur M. K, Walo -Coordonier à Ngaraff -Couture : atelier Darou Khoudoss -Bijouter à Darou khoudoss	Manque de moyens matériels	Appuyer la construction d'une maison de l'outil	Etat Partenaires
	-Manque de moyens financiers	-Financer les artisans -faciliter l'accès au marché pour l'écoulement des produits	Partenaires Population CR
	-Manque de matières premières pour le cordonnier	Renforcer les capacités des cordonniers, menuisiers, maçons pour l'approvisionnement en matières premières	
	-Manque de formation des artisans	-Former des femmes en teinture ; couture, broderie	
HABITAT ET CADRE DE VIE			
Lotissement de certains Villages Présence AEP - Set Setal Construction en dur	Péril fécal (fréquence des diarrhées et vomissements)	Appuyer la construction de latrines	Partenaires Population CR
	Fréquence des incendies dans les concessions	Appuyer la construction de cuisines en durs	
ENERGIE			
• Locale : -Bois de chauffe , - Charbon de bois, - Bouse de vache • Gazeuse : -Lampe tempête -Gaz	Absence réseau SENELEC dans certaines zones	Etendre le réseau de la SENELEC à Ndiéyène Thialaw, Langar Peyé,	Etat
	insuffisance des panneaux solaires	Faciliter l'accès aux panneaux solaire Renforcer la sécurité autour des	CR Partenaires

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
butane - Bougie • Electricité : -Torche -électricité (réseau SENELEC) • Solaire : - Panneaux solaires -villages électrifiés : Darou Khoudoss, Walo, Gap, Gawane et Thiamène (en cours)		panneaux solaires	
	Difficulté d'accès au bois de chauffe	Vulgariser l'utilisation de foyer amélioré	CR Partenaires Population
		Créer des périmètres Reboisés à Ndiombo, ndiéyène, keur Mbar,	
	Non effectivité du lotissement de certains villages pour permettre l'électrification	Equiper les villages non lotis de panneaux solaires	CR Partenaires
EMPLOI			
✓ ENSEIGNEMENT . CEM-. Elémentaire . Langues nationales alpha ✓ METIER . Couture . Coiffure . Boulangerie . Electricité . Menuiserie métallique et bois . Maçonnerie ✓ INFORMEL . GIE -. Associations - . ONG . Embouche- AGR- . Maraîchage . Dynamisme des jeunes	Absence de boulangerie	Appuyer la construction d'une boulangerie	Population
	Insuffisance des AGR	Mettre en place une ligne de crédit pour le financement d'AGR	CR Partenaires
	Insuffisance de main d'œuvre qualifiée	Installer un centre polyvalent de formation professionnelle	Etat Partenaires
	Manque de qualifications professionnelles		
	Manque de formation des jeunes dans la transformation des produits céréaliers et laitiers	Former les jeunes dans la transformation des produits céréaliers et laitiers	Partenaires
MICROFINANCE			
crédits revolving des GIE venant de leur propre fond sous l'initiative du CADL de Lambaye	Insuffisance de l'intervention des PTF dans la CR	Chercher des partenaires financiers	CR
	Absence de mutuel d'épargne et de crédit	Création d'une mutuelle d'épargne	Population Partenaires
	Manque de formation en gestion et comptabilité	Former les jeunes en gestion financière et en comptabilité	
JEUNESSE SPORT ET LOISIRS			
Présence de : ✓ Terrains vagues ✓ ASC ✓ Activités sportives : football, lutte	Manque de terrains de jeu	Aménager et équiper des terrains de jeux dans chaque zone	CR
		Construire un terrain multifonctionnel à Gawane	
	Manque de formations des membres des ASC	Identifier et former les membres des ASC	CEDPS CADL
	Absence de récépissé pour certaines ASC	Faciliter la reconnaissance juridique des ASC	CR CEDPS
	Manque d'encadrement des ASC	Renforcer l'encadrement des ASC	CEDPS
	Non affiliation à l'ONCAV	Affilier les ASC a l'ONCAV	CR
	Manque d'arbitre	Former des jeunes pour être arbitre	CEDPS ODCAV
	Manque de sécurité lors des matchs	Affecter les services de l'ordre lors des matchs	CR
	Manque de matériels sportif.	Doter les ASC en équipement sportif	CR
	Absence d'un foyer des jeunes	Construire et équiper un foyer des jeunes	Partenaires CR

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE			
✓ Présence d'OP ✓ GPF formel : Activités: petit commerce, embouche, confection draps et pagnes, teinture, couture ✓ Présence CARITAS à Keur Mbar ✓ crédit revolving, petit commerce, embouche, tannerie, ✓ Terres cultivables ✓ Jeunes dynamiques ✓ Existences de certains corps de métier (maçon, soudeurs, couture coiffure)	Manque de formation des membres des OCB	Former les femmes et les jeunes en gestion organisationnel et en leadership	CR Partenaires Etat CR Partenaires Partenaires
	Manque d'appui financier des OCB	Faciliter l'accès au SFD pour le financement d'AGR	Partenaires Partenaires
	Manque de reconnaissance juridique de certains ASC et GIE	Appuyer la reconnaissance juridique des OCB	CR CDAL
	Faible intervention des partenaires	Faciliter l'intervention des partenaires	CR Population
EQUITE ET GENRE			
Femmes travailleuses (agriculture) -Femmes prennent en charge les maisons (travaux domestiques) -les femmes participent aux instances de décision	Absence de magasins de stockage pour les femmes (ndiéyène)	Construire un magasin céréalier à ndiéyène	Partenaires
	Accès difficile à la terre pour les femmes	Sensibiliser les femmes sur les procédures d'accès à la terre	CR
	Manque d'instruction (analphabétisme)	Reprendre l'alphabétisation fonctionnelle	Partenaires CR
	Insuffisance des épargnes	Favoriser la pratique d'AGR	Partenaires Population
	Manque de moyen financier	Faciliter l'accès au financement	Partenaires
	Manque d'équipements d'allègement des travaux de la femme (moulin à mil, moulin à pâte, batteuse, décortiqueuse)	Mettre en place une plate-forme multifonctionnelle dans chaque zone	Partenaires CR
	Manque de connaissance dans la transformation des produits agricoles	Former les femmes dans la transformation des produits agricoles	Partenaires
	Manque de représentativité des femmes dans le CR	Exiger pour chaque zone un conseiller et une conseillère	Population
TIC			
Présence réseau téléphonique : orange, tigo, expresso Présence des fréquences télé et radio (chaîne nationale)	Insuffisance de la couverture en énergie électrique	Etendre le réseau électrique dans la CR	Etat
	Réseau tigo et orange faible Absence d'antenne expresso	Renforcer la couverture du réseau orange et tigo Installer une antenne expresso	Sonatel Tigo SUDATEL
	Absence d'internet	Faciliter l'accès à l'internet Appuyer l'installation d'un cyber café	Partenaires CR
	Absence de radio communautaire	Appuyer l'installation d'une radio communautaire	Partenaires
3^{ème} AGE			
	Non effectivité dans l'application du plan Sésame	Veiller à l'application effective du plan Sésame	Etat CR
	Absence de programme	Mettre en place un programme	CR

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
	sociale	d'assistance au 3 ^{ème} âge	
CHEF DE VILLAGE			
Projet de création d'une association des chefs de village	Inexistence de carte d'identification des chefs de village	Confectionner des badges pour les chefs de village	CR Etat
	Absence de rémunération	Verser au CV des indemnités mensuels	
	Manque de reconnaissance de la population	Sensibiliser et informer la population sur le rôle du chef de village	CR Population
	Difficulté de recouvrement de l'impôt		
	Manque de lieu d'hébergement	Construire un local pour l'hébergement des invités	Partenaires
IMPLICATION DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR			
Destination : Espagne, Italie, Allemagne	Non implication des immigrés dans les programmes de développement de la zone	Favoriser l'implication des immigrés.	CR Population
	absence d'une association des sénégalais de l'extérieur	Faciliter le regroupement des immigrés en association	CR Immigrés
CONSEIL RURAL			
Existence d'un marché à Gawane pouvant être source de revenus Présence d'opérateurs téléphoniques (Sentel, Orange) qui doivent payer la patente Presque tous les villages sont représentés dans le CR Présence du CCF dans la CR Voyages effectués par le PCR pour la recherche de partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée Présence du PNDL, seul partenaire depuis la fin du PNIR Budget précédent exécuté à 60% Présence de femmes dynamiques dans le CR Couverture de la presque totalité des besoins en eau de la CR Formations effectuées au profit des conseillers Indemnités de session données aux conseillers et aux chefs de villages lors des délibérations (3000F/conseiller ; 1500/chef de village) Présence du PEPAM	Faiblesse des recettes du CR	Construction de cantines au niveau du marché	CR
	Patentes non perçue au niveau du marché du fait de l'absence de cantines		
	Conflit entre la Sonatel et le CR sur les taxes à payer – le service des impôts n'a pas diligenté le dossier de la Sonatel	Finaliser le dossier de patente de la Sonatel	Service des impôts et domaines
	Non-paiement de la patente par sentel	Négocier avec sentel pour le paiement de la patente	CR
	Difficultés de recouvrement de la taxe rural	Conditionner l'obtention de pièces et de semences au paiement de la taxe rurale	CR, Etat
	Difficultés de faire le recensement administratif	Diligenter le recensement administratif	Sous-préfet
	Manque de moyen logistique	Doter le conseil rural d'une voiture	
	Analphabétisme de la plupart des conseillers	Formation des conseillers sur leurs rôles et responsabilités	CR, Etat, partenaires
	Méconnaissance des membres des commissions de leurs prérogatives		
	Non maîtrise de la présentation du budget par le CR	Formation des conseillers sur la présentation du budget	CR, Etat, partenaires
	Difficultés causées par la nouvelle nomenclature qui ne différencie pas les ordres de collectivité		
	Impossibilité de recruter du per-sonnel d'appoint (gardiennage, entretien des locaux,...)	Finaliser le dossier sur la fonction publique locale	Etat
	Non formalisation du statut		

Potentialités	Contraintes	Solutions	Acteurs
dans la zone de Gap (assainissement)	d'élus locaux et de la fonction publique locale		
Présence de la CARITAS à Keur Mbar (microfinance, hydraulique et assainissement)	Faiblesse des fonds de concours qui ne peuvent couvrir qu'une partie des apports demandés au CR par les partenaires	Augmentation des fonds de concours	Etat
Badges confectionnés pour les conseillers	Manque de formation des conseillers sur les domaines techniques des commissions	Former les membres des commissions en langue nationale avec utilisation de boîtes à images	CR, Etat, partenaires
Carnets de carré initiés	Absence de rémunération pour les conseillers et de frais de transport	Prévoir un salaire pour les conseillers ou formaliser les indemnités de session	Etat
Formation des présidents de commissions grâce à l'appui du PNDL	Absence de fourrière communautaire	Construction d'une fourrière communautaire à Gawane	CR
Alphabétisation de la plupart des conseillers en arabe	Insuffisance des sources de recette		
Recouvrement de la taxe rurale à 74% en 2010	Retards dans la transmission des convocations aux réunions	Aviser les conseillers 3 jours avant les réunions	CR

6. AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA CR DE GAWANE

6.1 Priorisation par secteur

Au sortir du diagnostic participatif, plusieurs hypothèses de solutions ont été émises par la population. Ces actions visant à résoudre les principales contraintes rencontrées par la population ont permis de dégager des options de développement. Ceci s'est fait selon un ordre de priorité qui a été définis lors des ateliers de restitution du diagnostic.

Tableau 21 : ordre de priorisation

Ordre de priorité	Secteurs prioritaires
1	Hydraulique
2	Santé
3	Agriculture
4	Education et formation
5	Transport et mobilité
6	Energie
7	Environnement
8	Elevage

Source : enquête EMAP, avril 2011

L'accès à l'eau potable est la principale problématique de la CR de Gawane. Malgré les efforts consentis à travers l'AEP dans plusieurs localités de la CR durant ces 4 dernières pour montant global de 50 000 000 francs CFA, la couverture en eau potable reste faible. Cette contrainte se fait surtout ressentir dans les zones de Ndiéyène Thialaw et Keur Allé Baba qui sont très éloignées des forages de la CR. La couverture sanitaire est aussi cruciale pour la CR qui souffre actuellement de l'insuffisance de ses infrastructures sanitaires. Bien qu'étant reliée à la RN3 par une route latéritique, la CR reste très enclaver par rapport à son chef-lieu d'arrondissement (Lambaye) et à la commune de Bambey. Ce qui bloque considérablement les flux de personnes et de marchandises.

D'après la population le développement de la CR passera très certainement par l'amélioration des conditions de vie et de bien-être de la population afin de leur permettre de s'adonner librement à leurs principales activités. C'est à travers cette logique que se fondent les options de développement telles que formulées par les différents parties prenantes.

6.2 Options de développement

Les options de développement se traduisent comme suit :

L'hydraulique

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Satisfaire les besoins en eau potable de la Communauté Rurale	Améliorer la couverture des forages	Tous les villages sont raccordés aux réseaux	- Etendre le réseau d'adduction d'eau potable à ndimb, Peye Bounkhoye, Ndione, Ndiawé, Ndiome Nekh, Tiokène, marène kouré, Sar, Naqué, Rombal Sar, Bounghoye Peul, ngawaye, Parba langa	Populations Conseil rural Bailleurs ou Partenaires au développement Etat
	Améliorer le niveau d'accès à l'eau potable dans toutes les zones	Conditions d'hygiène et de santé améliorées Les capacités des forages sont renforcées	- Installer une unité de dessalement de l'eau à Gawane, Gap et Walo - Construire des réservoirs au sol à Gawane et Gap - Foncer un forage à Ndiéyène thialaw - Equiper les puits de dalle de protection et d'un système d'exhaure à keur Mbar, ndiomba, Mbathie, K. Dieumb Dia, Ngaraff, Walo, Sar, Ngokaré ka II, K.A Baba - Equiper les forages de groupes électrogènes - Aménager des bassins de rétention à gawane, langar, Ndiéyène - Respecter la délimitation autour des marres	

La santé

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Améliorer la qualité et l'offre de services de santé	Améliorer les infrastructures sanitaires	L'accès aux soins de santé Facilité est amélioré	- Identifier et former des ASC - Construire et équiper une maternité - Affecter une sage-femme d'état dans la CR - Construire un poste de santé à Ndiéyène Thialaw et à Walo - Réhabiliter les cases de santé de non fonctionnelles à Walo, Naqué, Sarr, Langar Deune, Thiamène, Diourène - Construire et équiper de nouvelles cases de santé à Ndiéyène Thialaw, langar Peyé, Langar Deune et dans la zone de Gap - Renforcer les équipements des cases de santé - Affecter un personnel masculin qualifié au PS de Gawane - Former une matrone pour la case de Gap - Recycler le personnel médical - Doter la CR d'une ambulance - Appuyer la mise en place d'une mutuelle de santé - Augmenter la dotation en médicament - Renforcer les équipements du dépôt de médicaments - Identifier et Former des femmes sur l'accompagnement et le suivi des femmes enceintes	Population Conseil rural Région médicale, postes de santé, cases de santé, comités de santé Bailleur ou partenaires au développement Autres
	faciliter l'accès au soin de santé	L'effectif du personnel est renforcé Evacuations sanitaires régulièrement assurées Conditions d'hygiène et de propreté améliorées		

L'agriculture

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir un développement agricole intégré et une bonne politique de commercialisation et de distribution	Augmenter la production agricole	Production accrue	Former les agriculteurs sur les techniques de compostage	Population Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat Organismes de crédit
	Intégrer production et commercialisation agricoles	Production et commercialisation intégrées Capacités techniques, organisationnelles et de gestion des paysans renforcées	Vulgariser l'utilisation de fongicide et de produits phytosanitaires Mettre en place à temps les intrants de qualité Alléger la procédure d'accès au matériel agricole (houes, semoir, harara) Faciliter l'accès au motoculteur Construire des magasins de stockage à Ndiéyène Thialaw, Gawane, Gap, Darou khoudousse, langar peye, keur allé Baba Former les producteurs sur les techniques de conservation des produits agricoles Redynamiser les coopératives agricoles Aménager des périmètres maraîchers équipés Formation sur les techniques de maraîchage	

Education et Formation

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Assurer la promotion de l'éducation formelle et non formelle et promouvoir l'enseignement professionnel	Améliorer le cadre d'étude et de vie au niveau des écoles	Ecoles et centres d'alphabétisation augmentés	- Renforcer l'effectif des enseignants - Construire et équiper des salles de classes, - Réfectionner les bâtiments à l'école de ndiéyène thialaw - Clôturer les écoles de la CR (11 écoles +CEM) - Renforcer les capacités des maîtres arabes - Renforcer l'appui aux daaras - Réfectionner les bâtiments délabrés à Ngokaré ka I, gawane - Sensibiliser les parents sur les effets des mariages précoces - Appuyer les écoles en matériels scolaires et sportifs - Appuyer la signature d'une assurance maladie pour les élèves - Former des moniteurs (rices) d'alphabétisation - Mettre en place des classes d'alphabétisation fonctionnelle - Installer une case des tous petits dans la CR - Construire un centre d'accueil pour les élèves du CEM (internat) - Electrifier les écoles et les daaras - Appuyer l'AEP et la construction d'édicules dans les écoles de Ngarass, Sarr, Langar deune, Ndimb, Ngokaré - Equiper les écoles de matériels informatique	Population Conseil rural OCB (GPF) Chefs de village Bailleurs ou partenaires au développement Etat
	Promouvoir l'éducation qualifiante des jeunes et des adolescents	APE redynamisées Les jeunes et adolescents bien formés aux métiers de la vie		
	Renforcer les capacités techniques et professionnelles des populations	Capacités techniques et professionnelles des populations renforcées.		

Communication - Transports et Télécommunications

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Désenclaver la Communauté Rurale et étendre le réseau téléphonique	Améliorer la circulation des biens et des personnes Faciliter l'accès aux moyens de télécommunication	Voies de desserte améliorées Moyens de transport améliorés Réseau de télécommunication amélioré	- Construction de dos d'ânes - Placer des balises de signalisation - Goudronner la piste latéritique Gap-Gawane-Bambey - Appuyer la création d'une gare routière - Aménager une piste latéritique Gawane-Lambaye et Sokano - Bounghoye Peul-Gawane - Construire une route latéritique (Diakhal, MBarikér) - Renforcer la couverture du réseau orange et tigo - Installer une antenne expresso - Faciliter l'accès à l'internet - Appuyer l'installation d'un cyber café - Appuyer l'installation d'une radio communautaire	Population Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat

Energie

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir le renforcement de l'électrification dans la Communauté Rurale	Faciliter l'accès à l'électrification Assurer la sécurité des personnes et des biens Améliorer le cadre de vie des populations	Taux d'accès des ménages à l'électricité augmentée Sécurité des personnes et des biens améliorée Vols fortement réduits	- Etendre le réseau de la SENELEC à Ndiéyène Thialaw, Langar Peyé, - Faciliter l'accès aux panneaux solaire - Renforcer la sécurité autour des panneaux solaires - Vulgariser l'utilisation de foyer amélioré - Equiper les villages non lotis de panneaux solaires	Population Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat

Environnement et gestion des ressources naturelles

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir la sauvegarde de l'environnement et lutter contre la désertification	Sauvegarder les essences déjà existantes Reconstituer le couvert végétal Améliorer le cadre de vie des populations Renforcer les capacités en gestion des ressources et de l'environnement	Patrimoine forestier protégé Couvert végétal reconstitué Cadre de vie des populations amélioré Fertilité des sols améliorée Les acteurs bien formés dans la gestion des ressources naturelles Biodiversité améliorée	Réduire la coupe des arbres Vulgariser le reboisement Valider et mettre en vigueur la convention locale en cours d'initiation Vulgariser la régénération naturelle assistée Créer des pépinières villageoises Aménager des bois villageois Réintroduire les espèces herbivores disparus ou en voies de disparition Former des relais pour seconder l'ATEF Aménager des bassins de rétention Gawane, keur allé baba, Ndiéyène Thialaw,	Population Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat

Artisanat

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir le développement du secteur de l'artisanat et améliorer la qualité des produits artisanaux dans la communauté rurale	Améliorer les conditions de travail des artisans Améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des artisans Améliorer les revenus des artisans locaux	Les artisans bénéficient de meilleures conditions de travail Les capacités techniques, organisationnelles et de gestion des artisans sont améliorées Les revenus des artisans considérablement améliorés	Appuyer la construction d'une maison de l'outil -Financer les artisans -faciliter l'accès au marché pour l'écoulement des produits Renforcer les capacités des cordonniers, menuisiers, maçons pour l'approvisionnement en matières premières -Former des femmes en teinture ; couture, broderie	Population Conseil rural Etat Bailleurs ou partenaires au développement

Promotion de la femme et Allègement des travaux

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	MODALITES DE MISE EN OEUVRE	PRINCIPAUX ACTEURS
Contribuer à l'amélioration de la situation économique et sociale des femmes et à leur meilleur épanouissement	Approfondir les droits des femmes	Les femmes disposent d'équipements diversifiés et performants	- Sensibiliser les femmes sur les procédures d'accès à la terre	Population Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat OCB (GPF)
	Faciliter l'accès des femmes aux équipements d'allègement des travaux	Les équipements sont bien entretenus et ont une rentabilité optimale	- Reprendre l'alphabétisation fonctionnelle	
	Renforcer les capacités techniques et de gestion des femmes	Les femmes sont alphabétisées et leurs capacités renforcées	- Favoriser la pratique d'AGR	
	Accroître les revenus des femmes	Les femmes connaissent leurs droits	- Faciliter l'accès au financement	
			- Mettre en place une plateforme multifonctionnelle dans chaque zone	
			- Former les femmes dans la transformation des produits agricoles	
			- Equiper les GPF en matériels de transformation des produits agricoles	
			- Appliquer la parité au niveau du conseil rural	

Jeunesse- Sports, Loisirs et emploi

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir l'épanouissement des jeunes et	améliorer les infrastructures et équipements de jeunes	Formalisation et affiliation des ASC facilitées	- Appuyer la formalisation des ASC	Population ASC Foyers des jeunes Conseil rural Bailleurs ou partenaires au développement Etat
	Disposer d'un encadrement qualifié	Pratique du sport facilitée	- Aménager un terrain de jeu multifonctionnel à Gawane	
	Faciliter l'accès au crédit	Accès au crédit facilité	- Construire et équiper un foyer des jeunes dans la CR	
		Chômage considérablement réduit	- Augmenter la subvention des ASC	
			- Appuyer les ASC en équipements sportifs	
			- Affecter les forces de l'ordre	

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
améliorer leurs conditions de vie			- lors des matchs - Appuyer la création d'entreprises individuelles - Installer un centre polyvalent de formation professionnelle - Faciliter l'accès au financement - Former des jeunes pour être arbitre	

Commerce

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Faciliter l'accès aux denrées de premières nécessités dans la Communauté Rurale	Faciliter l'approvisionnement des populations en produits de base Augmenter les capacités techniques, organisationnelles et managériales des opérateurs Améliorer le pouvoir d'achat des populations et la qualité des produits	Des denrées de première nécessité à la portée des populations Niveau de vie et du pouvoir d'achat des populations accrus	- Appuyer la mise en place de boutiques grossistes - Appuyer la mise en place d'une équipe de garde au niveau du marché - Faciliter l'accès au financement - Mettre en place une mutuel d'épargne et de crédit dans la CR - Aménager des pistes de production - Appuyer la création d'un marché hebdomadaire à Ndiéyène Thialaw - Construire des cantines au niveau du marché	Population Conseil rural Etat Bailleurs ou partenaires au développement

Appui institutionnel

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
	Renforcer les capacités des élus Doter le CR de moyen de travail	Les élus et le personnel communautaire sont bien formés	- Finaliser le dossier de patente de la sonatel - Négocier avec Tigo pour le paiement de la patente - Diligenter le recensement	Population Conseil Rural Etat Bailleurs ou partenaires

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acters
Assurer une bonne gouvernance locale	Amener les populations à participer pleinement au développement économique et social de la CR	Tous les conseillers connaissent leurs rôles et responsabilité Les populations participent adhèrent aux activités du Conseil Rural	administratif Doter le conseil rural d'une voiture 4x4 Formation des conseillers sur leurs rôles et responsabilités Formation des conseillers sur la présentation du budget Finaliser le dossier sur la fonction publique locale Augmentation des fonds de concours Former les membres des commissions Prévoir pour les conseillers des indemnités de session Construction d'une fourrière communautaire à Gawane	au développement

Développement communautaire

Objectif général	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Modalités de mise en œuvre	Principaux Acteurs
Promouvoir le développement par les OCB	Formaliser tous les OCB Doter les OCB de moyens matériels pour leurs fonctionnements Renforcer les capacités techniques des OCB	Les OCB disposent d'une reconnaissance juridique Les capacités techniques et matérielles des OCB sont renforcées	Former les femmes et les jeunes en gestion organisationnel et en leadership Faciliter l'accès au SFD pour le financement d'AGR Appuyer la reconnaissance juridique des OCB Facilité l'intervention des partenaires Mettre n place une mutuelle d'épargne et de crédit	Population Conseil rural Partenaires

6.3 Axes de développement

Au terme du diagnostic et de la définition des actions prioritaires à réaliser pour lever les contraintes auxquelles sont confrontées les populations de la communauté rurale, des axes majeurs de développement se sont dégagés et ont été retenus, de concert avec les parties prenantes, comme étant les leviers à actionner pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Ces axes se traduisent ainsi

Axe 1 : Amélioration de l'accès au service sociaux de base

- Renforcer les infrastructures sanitaires
- Améliorer la qualité des services de santé
- Renforcer les infrastructures hydrauliques
- Améliorer les conditions d'études au niveau des écoles
- Renforcer les capacités des femmes à travers l'alphabétisation fonctionnelle

Axe 2 : Amélioration des revenus agricoles et extra-agricoles

- Augmenter la production agricole
- Faciliter l'accès au financement
- Développer les activités génératrices de revenus

Axe 3 : Désenclavement de la zone et protection de l'environnement

- Améliorer la mobilité inter et intra-communautaire
- Faciliter l'accès à l'information
- Promouvoir la restauration du couvert végétal

Axe 4 : Renforcement des acquis dans la bonne gouvernance locale

- Renforcer les capacités institution du conseil rural
- Renforcer les capacités des conseillers ruraux
- Développer les capacités techniques des OCB

Tableau 22 : Plan d'investissement

Actions	Quantité	Coût		Localisation	Répartition investissement						Acteurs	
		Cout unitaire	Total		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6		
AGRICULTURE												
Construire des magasins de stockage	06	4 300 000	25 800 000	Ndiéyène Thialaw, Gawane, Gap, Darou khoudousse, langar peye, keur allé Baba	X	x	x	x	x	x		
Aménager des bassins de rétention w	03	15 000 000	45 000 000	Gawane, keur allé baba, Ndiéyène Thialaw	X	x	x	x	x	x		
Aménager un périmètre maraîcher équipé	06	2 000 000	12 000 000	Zones	X	x	x	x	x	x	Partenaires	
Sous-total agriculture :			82 800 000									
ELEVAGE												
Construire des enclos communautaires	06	3 500 000	21 000 000	Zones	x	x	x	x	x	x		
Construction des dépôts d'aliments de bétail	01	4 300 000	4 300 000	Gawane			x					
Construire des abreuvoirs	03	2500 000	7 500 000	Ngalla ngokaré Bounghoye		x	x	x				
Sous-total			32 800 000									
EDUCATION												
Construire et équiper des salles de classes	08	5 750 000	46 000 000	Ndiéyène thialaw , Ngokaré ka sow, Ngarasse, langar peye, gap, ndimb bounghoye,	xx	xx	xx	xx				
Réfectionner les bâtiments des écoles	ND	ND	ND	Ndiéyène thialaw, walo	x	x						
Clôturer les écoles de la CR	11	3 500 000	38 500 000	CR	xx	xx	xx	xx	xx	x		
Installer une case des tous petits	01			CR	x	x	x	x	x	x		
Construire un centre d'accueil pour les élèves du CEM (internat)	01	11 000 000	11 000 000					x	x	x		
construction d'édicules dans les écoles	03	2 500 000	7 500 000	Ngarass, dimb bounghoye ngokaré sow		x	x					
Installer un centre polyvalent	01	50 000 000	50 000 000	CR	x	x	x	x	x	x		

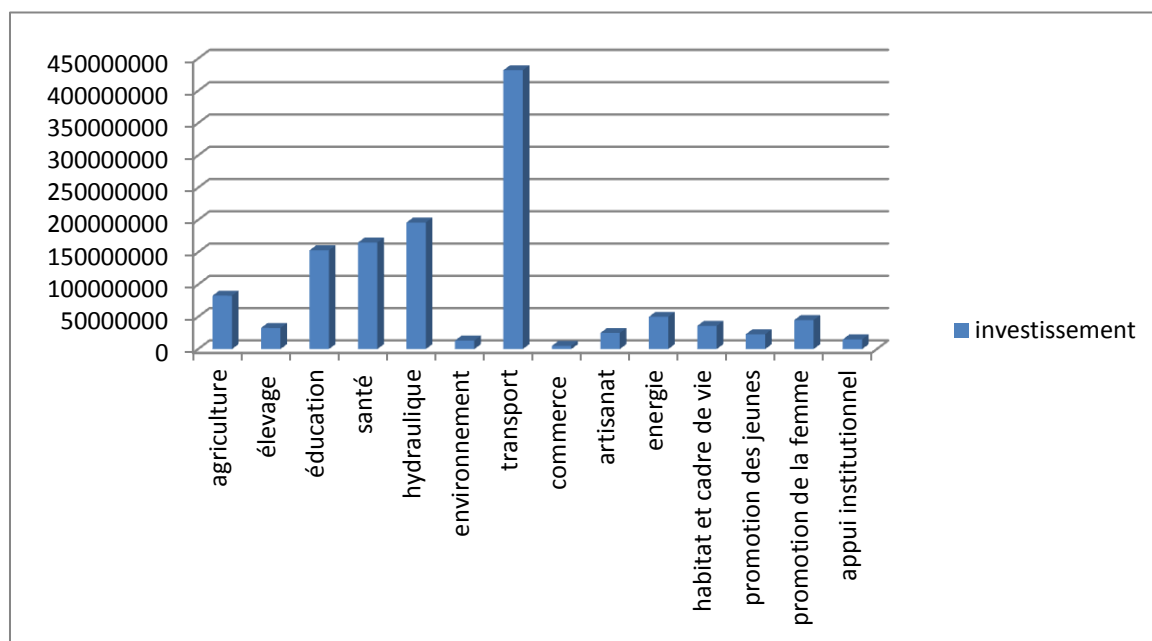
Actions	Quantité	Coût		Localisation	Répartition investissement						Acteurs
		Cout unitaire	Total		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	
de formation professionnelle											
Sous-total			153 000000								
SANTE											
Construire et équiper une maternité	01	60 000 000	60 000 000	Gawane	x	x	x	x	x	x	
Construire un poste de santé	01	60 000 000	60 000 000	Ndiéyène Thialaw et à Walo	x	x	x	x	x	x	
Réhabiliter les cases de santé de non fonctionnelles	06	ND	ND	Walo, Naqué, Sarr, Langar Deune, Thiamène, Diourène		x	x	x	x	x	
Construire et équiper de nouvelles cases de santé à	06	7 500 000	45 000 000	Ndiéyène Thialaw, langar Peyé, Langar Deune et dans la zone de Gap							
Renforcer les équipements des cases de santé	04	ND									
Sous-total			165 000000								
HYDRAULIQUE											
Etendre le réseau d'adduction d'eau potable à	28 km	2 000 000	56 000 000	ndimb, Peyé Bounkhoye, Ndione, Ndiawé, Ndiome Nekh, Tiokène, marène kouré, Sar, Naqué, Rombal Sar, Bounghoye Peul, ngawaye, Parba langa	10 km	10 km	08 km				
Installer des unités de potabilisation au niveau des forages	03	95 000 000	ND	Gawane, Gap et Walo				x	x	x	
Transfert d'eau (Construire des réservoirs au sol au niveau des forages)	02		ND	Gawane Gap							
Foncer et équiper un nouveau forage à ndiéyène thialaw	01	95 000 000	95 000 000	Ndiéyène thialaw							
Equiper les puits de dalle de protection et d'un système d'exhaure à	10	4 000 000	40 000 000	keur Mbar, ndiomba, Mbathie, K. Dieumb Dia, Ngaraff, Walo, Sar, Ngokaré ka II, K.A Baba	x	x	x	x	x	x	
Equiper les forages de groupes électrogènes	01	5 000 000	5 000 000	Gawane		x					
Sous-total			196 000000								

Actions	Quantité	Coût		Localisation	Répartition investissement						Acteurs
		Cout unitaire	Total		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	
RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT											
Désensabler les mares	6	1 800 000	10 800 000	CR	x	x	x	x	x	x	
Reboiser des espèces fruitières				CR							
Créer des périmètres Reboisés	12	200 000	2 400 000	2/zones	xx	xx	xx	xx	xx	xx	
Sous-total			13 200 000								
TRANSPORT											
Construire des dos d'ânes et Placer des balises de signalisation sur la route latéritique	-		ND	Axe Bambey-Gawane-Gap	x	x	x				
Goudronner la piste latéritique Gap-Gawane-Bambey	23 km	18 000 000	414 000000		x	x	x	x	x	x	
Appuyer la création d'une gare routière				Gawane						x	
Aménager une piste latéritique	38 km	11 000 000	418 000000	Gawane-Lambaye ; Sokano Bounghoye Peul-Gawane; Diakhal-Mbarikér	x	x	x	x	x	x	
Sous-total			432 000000								
Construction de cantines au niveau du marché	10	500 000	5 000 000		x	x	x	x	x	x	
Appuyer la création d'un marché hebdomadaire	01	-	ND	Ndiéyène Thialaw							
Sous-total			5 000 000								
ARTISANAT											
Appuyer la construction d'une maison de l'outil	01		25 000 000		x	x	x	x	x	x	
Sous-total			25 000 000								
HABITAT ET CADRE DE VIE											
Appuyer la construction de latrines dans les maisons	60	600 000	36 000 000	CR	x	x	x	x	x	x	
Sous-total			36 000 000								

Actions	Quantité	Coût		Localisation	Répartition investissement						Acteurs	
		Cout unitaire	Total		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6		
ENERGIE												
Etendre le réseau de la SENELEC (rintabé ngaraff, sar en cours)			ND	CR	x							
Equiper les villages non alignés de panneaux solaires pour l'éclairage public		50 000 000	50 000 000	CR	x	x	x	x	x	x		
Sous-total			50 000 000									
MICRO FINANCE												
Créer une mutuelle d'épargne et de crédit (mesure d'accompagnement)	01	ND		CR								
Sous-total		ND										
SPORT JEUNESSE ET LOISIR												
Construire un terrain multifonctionnel	01		10 000 000	Gawane					x			
Construire et équiper un foyer des jeunes	01	13 000 000	13 000 000	CR	x	x	x	x	x	x		
Sous-total			23 000 000									
EQUITE ET GENRE												
Mettre en place une plate-forme multifonctionnelle	06	7 500 000	45 000 000	Zones	x	x	x	x	x	x		
Equiper les GPF en matériels de transformation des produits de la récolte			ND									
Sous-total			45 000 000									
TIC												
Appuyer l'installation d'une radio communautaire		ND		CR								
Sous-total												
APPUI INSTITUTIONNEL												
Doter le conseil rural d'une voiture	01	15 000 000			x	x	x	x	x	x		

Actions	Quantité	Coût		Localisation	Répartition investissement						Acteurs
		Cout unitaire	Total		An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	
Sous-total		15 000 000									
TOTAL GENERAL		1 273 800000									

Figure 6: Répartition des investissements par secteur



Source : Enquête EMAP, 2011

Le graphe ci-dessus permet de voir la répartition des investissements par secteur. L'investissement total se chiffre à **1 273 800 000** répartis sur les six années que doit durer le PLD. Le secteur du transport occupe la plus grande part des investissements avec un montant d **432 000 000** soit 34 % du budget total. Ces investissements lourds ne sont pas du ressort du CR (mais incombe plutôt à l'Etat) et ont tendance à être exclu du budget. Si tel est le cas, les investissements seraient revus à un montant de **841 800 000** francs CFA. Conformément aux priorités dégagées par la population, l'accès aux services sociaux de bases (hydraulique, santé, éducation) occupe la plus importante partie dans les investissements avec un montant de **514 000 000** soit 40%.

7. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

En sa qualité de maître d'œuvre du PLD, le Conseil rural est le premier responsable de sa mise en œuvre. Il s'appuie sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifiques. Le PLD est défini pour un horizon temporel au terme duquel il devra être actualisé, d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, un système de suivi-évaluation approprié.

7.1 Les moyens de mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan Local de Développement incombe, de prime abord, au Conseil rural qui, pour ce faire, dispose de plusieurs opportunités non exclusives :

- le recours, en priorité, aux ressources financières propres de la Communauté rurale, constituées par ses recettes ordinaires (recettes fiscales telles que la taxe rurale, recettes non fiscales et fonds de dotation) d'une part, et des recettes d'investissements (fonds de concours de l'Etat, excédent de fonctionnement capitalisé) d'autre part ;

- la contribution des populations bénéficiaires des actions à réaliser (villages, organisations de base). Cette contribution peut être financière de préférence, mais également en nature sous la forme d'un investissement humain ou la mise à disposition d'une infrastructure de base ;
- l'apport des partenaires au développement (Projets, ONG, bailleurs de fonds) auprès desquels le Conseil peut solliciter la prise en charge d'actions précises contenues dans le plan, qui apparaît ainsi comme un outil de négociation pour les autorités locales.

7.2 Les instruments de mise en œuvre

Les instruments de mise en œuvre dont dispose le Conseil rural sont principalement le Programme Annuel d'Investissement (PAI) et le budget de la Communauté rurale.

Le PAI, dont le contenu est tiré du Plan Local de Développement, est un outil d'orientation budgétaire, pour la réalisation des objectifs de développement de la Communauté rurale dans un court terme (1 an), à travers la mise en œuvre de projets structurés, hiérarchisés et à caractère prioritaire. En d'autres termes, il sert de référence pour le contrôle et le suivi financier de l'exécution du Plan.

Le budget annuel est élaboré, sur la base des recettes attendues par la Communauté rurale (budget propre, apport de l'Etat et des autres partenaires), pour financer la réalisation des projets du Plan retenus pour l'année. Il est adopté par le Conseil rural et approuvé par l'autorité administrative compétente (Sous-Préfet).

7.3 Les structures et institutions impliquées

La mise en œuvre du Plan et des différents PAI incombe au conseil rural qui, par souci de cohérence et pour maintenir la dynamique de l'approche participative, s'appuiera sur les structures de coordination et de concertation existantes. La culture de suivi évaluation n'étant pas encore ancrée dans la gestion des activités des collectivités, quel que soit le dispositif de suivi mis sur pied, les structures qu'il implique, devront être accompagnés par le CADL dans le cadre d'un programme de renforcement de capacités soutenu par le partenaire qui a sponsorisé le PLD.

7.3.1 Le Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes (CLCOP)

Le CLCOP, est un principal cadre de concertation identifié dans la communauté rurale. Il regroupe l'ensemble des organisations paysannes de la CR (GIE, GPF, etc.) qui s'activent dans l'agriculture, l'élevage, l'arboriculture et le maraîchage. C'est un cadre de concertation à la base pour une gestion de proximité du développement local.

7.3.2 Le Cadre Communautaire de concertation (CCC)

Le cadre Communautaire de concertation local (CCC) joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du plan de développement local. Le CCC, instance locale de concertation, est la cheville ouvrière dans la mise en œuvre des activités planifiées au niveau communautaire. Cet organe est constitutif de tous les groupes locaux qui animent la vie sociale, économique et culturelle de la communauté rurale. Il constitue

une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place par le conseil rural et les populations, dans le cadre d'un développement local participatif.

Le CCC est composé de 45 membres choisis à travers les 8 zones de la Communauté rurale. Ils proviennent d'associations socioprofessionnelles, de groupements de jeunes et de femmes, ainsi que de couches défavorisées (handicapés, 3^{ème} âge). Le CCC intègre aussi en son sein 12 membres techniques issus des structures d'appui au développement telles que :

- Centre d'Appui au Développement Local,
- Infirmier Chef de Poste,
- CODEC,
- Fédération des Associations de Parents d'Elèves,
- Union Locale des Groupements de Promotion Féminine,
- Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs,
- ASUFOR,
- Maison Des Eleveurs,
- Directoire des Femmes en Elevage,
- Conseil Local de la Jeunesse

Le CCC est composé d'un bureau exécutif et de commissions. Le bureau exécutif comprend 9 membres : 1 Président et ses 2 Vices Président, 1 Secrétaire Général et son Adjoint, 1 Trésorier Général et son Adjoint et 2 Commissaires aux Comptes.

Les commissions du CCC concernent les domaines suivants : Environnement, Pistes rurales, Microprojets, Activités génératrices de revenus, Formation et communication. Chaque commission est dirigée par un Président de d'un certain nombre de membres.

7.4 L'horizon temporel du Plan

Le PLD de la Communauté rurale est conçu pour une période de cinq (6) ans couvrant la période 2012 - 2017. Chaque année un Programme Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré à partir du PLD. Les actions du PLD qui seront retenues dans les PAI sont celles dont le financement est probable, et qui sont susceptibles d'être exécutées.

7.5 Le mécanisme de suivi-évaluation

Le Conseil rural et les partenaires prenant part à la mise en œuvre du PLD auront besoin d'informations quantitatives et qualitatives sur le degré de réalisation des actions retenues. C'est pourquoi, il sera mis en place un système de suivi informatisé, basé sur la définition d'indicateurs clairs et précis. En ce qui concerne le bilan d'exécution du PLD, il sera effectué en deux étapes : le bilan à mi-parcours (à la fin de la troisième année) et le bilan final (au bout de 6 ans).

Le bilan à mi-parcours devra permettre, au besoin, de réorienter le plan ou de redéfinir les grandes options en fonction de leur niveau de réalisation et surtout de la

mobilisation des ressources attendues. Il permet également d'apporter les correctifs requis pour optimiser les chances de réalisation.

En revanche, le bilan final permet au Conseil rural de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

8. CONCLUSION

L'élaboration du PLD de Gawane pour la période 2012 - 2017 a donné l'occasion d'entamer des recherches participatives dans la communauté rurale et de mettre essentiellement l'accent sur l'objectif fondamental qui est d'apporter un appui institutionnel au processus de décentralisation.

Le PLD s'est évertué à remettre en contexte la problématique de la décentralisation au Sénégal et d'indiquer, à partir d'approches plurielles, des projections pour le traitement « intégré » et ses conséquences.

Il ressort de cet exercice riche et passionnant, que la communauté rurale de Gawane est très limitée sur le plan partenarial. En effet, mis à part l'appui de quelques services décentralisés et de Child Fund, la CR ne bénéficie d'aucune aide venant d'un autre ONG ou de la coopération internationale. Aussi, l'intervention des SFD est très timide, alors que les nouvelles ambitions affichées par la population à travers le conseil rural nécessitent la mise en place de beaucoup de moyens financiers et matériels. En effet, l'électrification de toute la communauté rurale ou l'aménagement de pistes de production est un investissement assez important qui ne peut être à la charge du conseil rural.

Il faudra ainsi que le conseil rural s'active dans le partenariat avec les structures capables de supporter de tels investissements. Aussi des solutions à long termes devront être trouvées pour le recouvrement de la taxe rurale qui est par ailleurs la principale source de recette de la communauté rurale.

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Région de Diourbel

Agence Régionale de Développement



LE CADRE COMMUNAUTAIRE DE CONCERTATION (CCC) DE GAWANE

1. Composition : CCC

Le bureau du CCC de Gawane est composé comme suit :

Prénom Nom	Fonction dans le CCC	Structure d'origine
Fallé Diouf	Président	C Rural
Dame Diong	1 ^{er} Vice-président	CV
Modou Rokhaya NDIAYE	2 ^{ème} Vice-président	C R
Amadou lamine WADE	Secrétaire Général	ASCOM
Ahmeth BA	Secrétaire Général adj.	C R
Cheikh KANE	Trésorier	C R
Amy SEYE	Trésorier Général adj.	JEUNESSE
Moussa GUEYE	Commissaire aux comptes	CLCOP
Djily FAYE	Commissaire aux comptes	CV

2. Groupes de travail (05):

• **Environnement :**

1. Serigne Anta Mbacké Chef Religieux
2. Modou DIOUF CR
3. MBodio BA Elève
4. Rame SENE CV
5. Mamadou DIOUF C V
6. Badara DIOUF APE

• **Microprojets**

1. Cheikh FALL CR
2. Dame NGOM C R
2. Serigne DIOP CV
3. Marième KA GPF
4. Saïd DIOUF CR

- **Pistes rurales**

1. Alioune Thiam chauffeur
2. Modou DIOP Chauffeur
3. Abdoulaye SENE CV
4. Saliou DIA Jeunesse
5. Mbaye BA CV
6. Bara DIOP CV

Activités Génératrices de Revenus (AGR)

1. Dame LO C R
2. Adama FALL ASUFOR
3. Yacine DIOUF GPF
4. Diawdy Ndiaye C V
5. Ibrahima MBODJ (ASUFOR)
6. Ibrahima NDIAYE (CV)

- **Formation et communication**

1. **Cheikh Tidiane NDIAYE enseignant**
2. **Ndongo FAYE CV**
3. **Dame CISSE CV**
4. **Moussa DIENG leader d'opinion**
5. **Pathé MBAYE jeunesse**
6. **Débo BA APE**